

combat

Kazetenn Emgann
www.emgann.org

Niv. 209

Miz Even 2003
3 euro

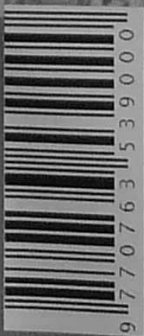
breton



RETRAITES :

**ON N'EST PAS LA
POUR RIGOLER**

**Manifestation antinucléaire
29 juin - Ile Longue**



→ 2 STOURM emgann, pourquoi ?

Forcé est de constater qu'il existe en Bretagne, et ce malgré cinq siècles d'occupation et ce malgré une farouche volonté de l'état français de nier jusqu'à notre existence, un peuple breton.

Ce peuple est privé de ses droits démocratiques (en niant le droit à l'unité territoriale, le droit à parler sa langue, en occultant son histoire spécifique, en niant officiellement l'existence de notre peuple, en ne respectant pas son environnement...) et de ses droits nationaux (droit à s'administrer soi-même, droit à être représenté au plan international...).

A l'heure où plus que jamais les peuples subissent de plein fouet les effets du capitalisme le plus sauvage, nous réaffirons la nécessité de construire, basée sur le partage des richesses, la justice sociale, la satisfaction des besoins réels de chacun et la solidarité internationale : en clair une vraie démocratie de proximité en Bretagne.

L'indépendance permettra au peuple breton de prendre en main son destin et garantira ses droits.

Le socialisme permettra au peuple breton de construire des rapports sociaux non basés sur la domination et l'exploitation.

C'est ce pourquoi Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) lutte.

Dans ce cadre, Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) contribuera, impliquera et participera à toutes les initiatives visant :

- à construire un pouvoir politique breton,
- à éveiller la conscience nationale du peuple breton,
- à satisfaire les besoins les plus immédiats des classes les plus défavorisées,
- à construire des liens, des échanges et des rapports économiques équitables et solidaires avec tous les peuples du monde en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.



combat breton / kazetenn emgann
rollad an tu kleiz evit Breizh dieub
22202 Gwengamp Cedex. www.emgann.org
Rener ar gazetenn : Denez Riou
Pennskrivagner : Ronan Menardeau
biskrivañ ha maketenñ gant Combat Breton
Moulladur : Imprimerie de Guingamp - Gwengamp
Embannet bep miz. CPPAP / N° 65664. ISSN : 07635392
Pep skrivagner zo kiriek d'e skridoù
Ya d'ar brezhoneg

adkoumanant - koumanant : réabonnement - abonnement

- 30 euro ar bloaz / 30 euros par an
- Skoazell : 38 euro da vihanañ / Soutien : 38 euros minimum

Anv/Nom

Raganv/Prénom


Chomlec'h/Adresse

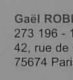
Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX
 Chekenn war anv Combat Breton - Chèques à l'ordre de Combat Breton


Adresses des prisonniers politiques bretons

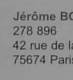
 **Alain SOLE**
 905131 / 2/260
 MH
 Akos des Thuyas
 94705 Fresnes Cedex

 **Kristian GEORGEAULT**
 276 024 - A 235
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14

 **Paskal LAIZE**
 274 740 D2 / 247
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14

 **Gaël ROBLIN**
 273 196 - 1 / 235
 42, rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14

 **Stéphane PHILIPPE**
 317 768 A D101 Bât. D2
 7 avenue des Peupliers
 91705 Fleury Merogis Cedex 14

 **Jérôme BOUTHIER**
 278 896
 42 rue de la Santé
 75674 Paris Cedex 14

pennad-stur

Le plus dur est à venir

On n'a plus le temps de respirer. A peine finie l'agression impérialiste en Irak, les habitants de l'hexagone se trouvent confrontés à la démolition sociale concoctée par un gouvernement des plus réactionnaires.

La France des provinces à la mode Raffarin est le dernier avatar d'une "décentralisation" libérale qui ne nous accordera aucun droit, ni aucun moyen de contrôle sur nos propres vies. Ce n'est pas, en effet, de décentralisation dont nous avons besoin, mais des droits dont disposent tous les peuples, parmi lesquels figure en bonne place le droit à l'auto-détermination. Mais là, évidemment, c'est une autre histoire.

On a aussi beaucoup entendu parler ces derniers temps, du repli communautaire français, tout émuillonné que sont nos voisins de l'est par ce qu'ils nomment "le foulard islamique". On aura, à l'occasion, entendu tonner tout ce que ce bel état a à nous proposer, notamment Elisabeth Badinter qui, question philosophie de 3^{ème} zone, pourrait certainement faire des concours avec Luc Ferry. Il est vrai que de nos jours la France n'est plus ce qu'elle était : on ne sait même plus y faire la différence entre "nation" et "état", entre "démocratie" et "république".

Face à cette fuite en avant d'un des derniers états centralisés d'Europe, l'heure est, plus que jamais, à la multiplication des luttes ici, en Bretagne. L'été qui approche doit être l'occasion de le rappeler à tous ceux qui viendront aussi visiter notre joli pays, dont une partie des côtes est actuellement recouverte de galettes de fioul. Le message que nous avons à décliner n'a jamais été autant d'actualité : pas de libération nationale sans libération sociale!

R.M

Illustration de couverture:
 Ouest France
 Manifestation du 13 mai
 à Kemper

750 kilos d'andouilles dérobées à Quévert



Source Le Trégor du 8 au 14 mai

Exceptionnellement, le numéro d'été paraîtra le 7 juillet

209 / sommaire

- p 4 : Lanv du
- p 5 : Retraites : la riposte
- p 6 : Berr ha berr
- p 7 : Repentez-vous, qu'ils disaient
- p 8 : Déclaration des 4 de Quévert
- p 9 : Syndicalisme rime avec inter-nationalisme
- p 10 : Berr ha berr
- p 11-12 : On a retrouvé l'insécurité
- p 13 : Bretagne et insécurité
- p 14 : Brezhoneg
- p 15 : Diwan
- p 16-17 : Afrique et anti-impérialisme
- p 18 : Catalogne
- p 19 : United States of Totalitarism
- p 20 : Sevenadur
- p 21 : Levrioù
- p 22 : Deiziataer

éditorial

→ **SOS Attentats fait la manche**

Les finances de SOS Attentats avaient fondu comme neige au soleil, absorbées par les nombreuses procédures judiciaires où l'association est partie civile : plus de 50 instructions, dont le World Trade Center et l'attentat de Karachi contre l'équipe de la direction des constructions navales. Françoise Rudeski (présidente de l'association) a joué le tout pour le tout et entreprit le tour des ministères. La fondatrice de l'association a obtenu Place Vendôme (note: Ministère français de la Justice), au ministère de la Ville, à la Mairie de Paris et au conseil régional d'Île-de-France des subventions qui lui permettent de continuer son activité.

(d'après "Le Figaro" du 18 avril 2003)

→ **Réunification : manifestant**

Le CUAB organise le dimanche 22 juin 2003 une manifestation à 15 h à Nantes pour rappeler la nécessité de la réunification de la Bretagne par les élections régionales de 2004 par l'organisation rapide d'un référendum.

→ **Rions un peu avec les nobles**

Commissaire An Teodeg, diffusion sur Radio Bro le 4 avril. Le programme de la manifestation du 24 mai à Rennes : 41 de 30000 à bord, si vous voulez jeter votre dévolu à cause de ... Radio bro : Mais, vous n'êtes pas avec les élus justement, les autres élus ce jour-là.

J. de Rohan : Mais parce que moi je ne veux pas ... non ... vous savez je ne manifeste pas, j'agis moi !

Radio bro : C'est gentil pour les autres !

J. de Rohan : Ma place, ce n'est pas d'aller derrière des pancartes dans la rue avec des gens qui d'ailleurs n'étaient pas venus uniquement pour ça, figurez-vous.

Radio bro : Mais, vous étiez au Pays de Galles ce jour là de toutes façons.

J. de Rohan : Et puis, il y a aussi des gens à côté desquels quelquefois je n'aime pas me trouver. Alors, je vous

dis tout de suite pour que ce soit clair: autant je suis pour l'enseignement de la langue bretonne et je crois qu'il faut assurer l'avenir de cette belle langue, autant je n'ai rien à voir avec les indépendantistes bretons ! Je suis Breton et Français ! Il faut que ce soit bien clair ça.

→ **Tour de Bretagne à la voile : un département de perdu**

Après s'être réconcilié avec l'histoire, le monde de la voile nous aura permis d'assister à un "tour de Bretagne amputée à la voile" entre les 18 et 24 mai passés. Retour mystérieux à 4 départements : qui a fait pression ? Les partenaires de la précédente édition étaient Ouest-France, le Crédit Mutuel de Bretagne et la "région".

→ **Cap Sizun : incinérateur en vue**

Le SITOM et les élus du Cap Sizun, de Douarnenez, du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud sont actuellement en train de consulter afin de créer de nouvelles filières de retraitement des déchets. A cette occasion, une association qui rejette tout projet d'incinérateur s'est créée. Plus d'infos : Ouest Cornouaille Environnement c/o Henri Peuziat - Gorre 29780 Plouhinec tél : 02 98 91 32 60 http : //oce.sauval.free.fr/ oce.sauval@free.fr

→ **Tréguier : soirée cocktail à la gendarmerie**

Sept cocktails Molotov ont été jetés sur la gendarmerie de Tréguier dans la nuit du 9 au 10 mai. Deux inscriptions ont été retrouvées sur les lieux : FN, B et FLB-TNT. Après être passés une première fois vers 2 h 45 du matin, les auteurs sont apparemment revenus vers 4 h 50 pour le deuxième service.

→ **Tout fout le camp**

Selon un sondage récent, 44% des personnes interrogées considèrent que "les choses se sont vraiment ou à peu près passées comme la presse le raconte." Selon les mêmes

sondés, la radio est le média le plus crédible (55%), suivie par la télévision (45%) et la presse écrite (44%). Comme source d'information télévisée, TF1 est première, devant France2, France3 et Arte. Au niveau des radios, France Info et France Inter sont en tête (16%), devant les radios privées.

(d'après lactu.com)

→ **Saint Briec : un passé qui ne passe pas**

Emgann, comité Sant Brieg, s'est réuni le dimanche 11 mai à 12h00 auprès du buste de François Mitterrand face à la gare, afin de fêter à sa manière son arrivée à la présidence de la république française, il y a exactement 22 ans. Nous en avons profité pour lui remettre une francisque, symbole d'une France collaborationniste, n'ayant toujours pas fait la lumière sur son passé. En effet, François Mitterrand c'est : le vrai-faux attentat de l'Observatoire, des fréquentations bien à droite (voire plus) dans sa jeunesse, un comportement plus que trouble durant l'Occupation, mais aussi, une fois président de la république : le sang contaminé, l'instrumentalisation du FN, les écoutes téléphoniques, la rigueur à partir de 1983, le Rainbow Warrior, le Rwanda et le trafic d'armes, etc.

→ **Panneaux bombés**

Le jugement est mis en délibéré au 30 juin. La séance a été interrompue 2 fois. Le juge très agressif a tout fait pour provoquer une échauffourée. Herve a refusé de s'exprimer en français au début de l'audience. Après quelques bousculades avec la police (2 blessés, 1 reçu à l'hôpital), la séance a eu lieu à huis-clos. Une cinquantaine de personnes présentes en soutien et forte présence de la presse et... de la police. Alain Malardé est venu avec une grande pancarte publicitaire "Pays des Rohan" qu'il a amené au tribunal comme pièce à conviction. Sa constitution partie civile a été refusée. Réclamation du procureur : peine de prison assortie du sursis avec mise à l'épreuve et obligation d'indemniser les victimes, à savoir le Conseil Général du Morbihan qui réclame 1.600 euros et le Trésor public français qui en demande 35.000...le tout fondé sur des calculs très hasardeux.

Bertrand Deléon

REPENTEZ-VOUS, QU'ILS DISAIENT

Fortement inspiré des justices italienne et américaine, le système des repentis, qui figure dans le projet de loi de Dominique Perben sur la criminalité organisée, s'apparente à un marchandage légal des peines. Le juge français pourra se montrer clément à l'égard des personnes qui ont participé à des activités criminelles si elles acceptent de collaborer avec la justice.

Les avocats restent opposés au principe même du système des repentis : ils considèrent que cette technique, comme celle du témoignage anonyme, légalisée le 15 novembre 2001 sous le gouvernement Jospin – qui permet de dénoncer l'auteur d'une infraction sans justifier de son identité –, institue une véritable "prime à la délation".

Les repentis peuvent, en effet, être incités à trahir les membres de leur groupe sur la base d'éléments discutables afin de bénéficier à tout prix d'une récompense judiciaire. Initialement appliqué à une catégorie restrictive de crimes, dont le terrorisme et le trafic de stupéfiants, le statut du repentis sera désormais étendu aux infractions regroupées sous l'appellation "criminalité organisée". Dans l'esprit de la chancellerie, il s'agit d'adapter la réponse judiciaire à la nature de la nouvelle criminalité, de mieux appréhender l'ampleur du phénomène mafieux, en constituant une source de renseignements précieux pour la répression. Le magistrat pourra ainsi réduire la peine encourue si l'infraction a pu être interrompue ou les auteurs identifiés. Il pourra également prononcer une exemption de peine dans le cas où la personne aurait tenté de commettre une infraction avant de coopérer.

En Italie

En Italie, le système a fait ses preuves : on y parle de "collaborateurs de justice" et non de repentis, car ce terme revêt "une connotation morale qui n'a rien à voir avec le droit", selon un magistrat italien. Dans les années 1980, le recours aux collaborateurs de justice a permis au pool

de juges antimafia de Palerme de briser la loi du silence (omertà) qui entourait les organisations criminelles mafieuses siciliennes les mieux implantées. Mais, s'il a enregistré des succès, le système italien a également connu de nombreuses dérives, comme en témoigne l'affaire Sofri. Adriano Sofri, ancien leader de l'organisation d'extrême gauche Lotta Continua, a été dénoncé par un ancien militant de son groupe, Leonardo Marino, qui l'a désigné comme étant l'un des commanditaires de l'assassinat, en 1972, du commissaire de police Luigi Calabresi⁽¹⁾. Sur la seule base des aveux de ce repentis, Adriano Sofri a finalement été condamné à vingt-deux ans de prison. Les dites accusations n'avaient jamais été étayées par d'autres preuves, Adriano Sofri a récemment déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme pour procès inéquitable.

Face aux critiques, la législation italienne a été réformée : des garde-fous ont été instaurés pour assurer la fiabilité du dispositif. Désormais, les déclarations de repentis ne sont recevables qu'après une sélection minutieuse des intéressés – apport d'informations substantielles, déclarations des biens acquis par le biais d'activités criminelles et, depuis 2001, rédaction, dans un délai de six mois, d'un procès-verbal qui contient les éléments susceptibles d'être donnés à l'autorité judiciaire.

Le magistrat italien doit en outre procéder à l'évaluation de la crédibilité des déclarations du repentis en vérifiant leur cohérence et veiller à ce qu'elles aient été confirmées par d'autres éléments. Ces gages n'apparaissent pas tous dans le texte du garde

des Sceaux Dominique Perben. La chancellerie s'est cependant engagée, sous la pression des avocats, à ne jamais permettre "une reconnaissance de culpabilité sur la seule foi de déclarations de repentis". Elle prévoit également de garantir la sécurité des repentis et de leur famille, en leur offrant, au besoin, une "identité d'emprunt" comme au USA dans les séries télévisées mais aussi dans la réalité.

En fait, cette loi ne fera que régulariser certaines pratiques courantes dans le milieu judiciaire, et les avocats auront beau clamer haut et fort qu'ils sont contre, un bon nombre d'entre eux participe à ces pratiques. En effet, l'avocat est toujours au centre du "deal", il en est le témoin et sans doute le garant. La troisième personne qui fait que l'accord pourra être respecté. Dans la majorité des cas le "deal" est mijoté et se fait dans les toutes premières minutes de l'instruction, avant même que le présumé coupable soit mis en examen : quand il sort de garde à vue. C'est à ce moment-là que la pression est la plus forte. C'est là que le juge a le plus de chance d'obtenir des révélations contre des garanties quant à la faible durée de la détention provisoire. Le temps, par exemple, pour son avocat de trouver un certificat médical qui justifiera de la remise en liberté officielle du "dealer". Après c'est trop tard, il y a les expertises médicales internes à la pénitentiaire et donc trop de gens seraient au courant des tractations.

Sans ces pratiques, comment expliquer que certains mis en examen se vantent, à leur arrivée en détention, de leur certitude quant à la date de leur libération conditionnelle ? Ces

→ **SOS Attentats fait la manche**

Les finances de SOS Attentats avaient fondu comme neige au soleil, absorbées par les nombreuses procédures judiciaires où l'association est partie civile : plus de 50 instructions, dont le World Trade Center et l'attentat de Karachi contre l'équipe de la direction des constructions navales. Françoise Rudeski (présidente de l'association) a joué le tout pour le tout et entrepris le tour des ministères. La fondatrice de l'association a obtenu Place Vendôme (note: Ministère français de la Justice), au ministère de la Ville, à la Mairie de Paris et au conseil régional d'Île-de-France des subventions qui lui permettent de continuer son activité.

(d'après "Le Figaro" du 18 avril 2003)

→ **Réunification : manif**

Le CUAB organise le dimanche 22 juin 2003 une manifestation à 15 h à Nantes pour rappeler la nécessité de la réunification de la Bretagne avant les élections régionales de 2004 par l'organisation rapide d'un référendum.

→ **Rions un peu avec les nobles**

Le d'Arsson An Teodeg, diffuseur de la Bro le 4 avril. Le passage de la manifestation du 22 mai à Rennes : **J. de Rohan** : "D'Arsson, si vous voulez, je me ferais tuer par 15.000 personnes pour vous faire la cause de...". **R. de Bro** : "Mais, vous n'êtes pas avec les élus justement, les autres élus ce jour-là".

J. de Rohan : "Mais parce que moi je ne veux pas... non... vous savez je ne manifeste pas, j'agis moi !". **Radio bro** : "C'est gentil pour les autres !".

J. de Rohan : "Ma place, ce n'est pas d'aller derrière des pancartes dans la rue avec des gens qui d'ailleurs n'étaient pas venus uniquement pour ça, figurez-vous".

Radio bro : "Mais, vous étiez au Pays de Galle ce jour-là de toutes façons". **J. de Rohan** : "Et puis, il y a aussi des gens à côté desquels quelquefois je n'aime pas me trouver. Alors, je vous

dis tout de suite pour que ce soit clair : autant je suis pour l'enseignement de la langue bretonne et je crois qu'il faut assurer l'avenir de cette belle langue, autant je n'ai rien à voir avec les indépendantistes bretons ! Je suis Breton et Français ! Il faut que ce soit bien clair ça.

→ **Tour de Bretagne à la voile : un département de perdu**

Après s'être réconcilié avec l'histoire, le monde de la voile nous aura permis d'assister à un "tour de Bretagne amputée à la voile" entre les 18 et 24 mai passés. Retour mystérieux à 4 départements : qui a fait pression ? Les partenaires : la précédente édition étaient Ouest-France, le Crédit Mutuel de Bretagne et la "région".

→ **Cap Sizun : incinérateur en vue**

Le SITOM et les élus du Cap Sizun, de Douarnenez, du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud sont actuellement en train de consulter afin de créer de nouvelles filières de retraitement des déchets. A cette occasion, une association qui rejette tout projet d'incinérateur s'est créée. Plus d'infos : Ouest-Cornouaille Environnement c/o Henri Peuziat - Gorre 29780 Plouhinec tél : 02 98 91 32 60 http : //oce.sauval.free.fr/ oce.sauval@free.fr

→ **Tréguier : soiré cocktail à la gendarmerie**

Sept cocktails Molotov ont été jetés sur la gendarmerie de Tréguier dans la nuit du 9 au 10 mai. Deux inscriptions ont été retrouvées sur les lieux : FN, B et FLB-TNT. Après être passés une première fois vers 2 h 45 du matin, les auteurs sont apparemment revenus vers 4 h 50 pour le deuxième service.

→ **Tout fout le camp**

Selon un sondage récent, 44% des personnes interrogées considèrent que "les choses se sont vraiment ou à peu près passées comme la presse le raconte." Selon les mêmes

sondés, la radio est le média le plus crédible (55%), suivie par la télévision (45%) et la presse écrite (44%). Comme source d'information télévisée, TF1 est première, devant France2, France3 et Arte. Au niveau des radios, France Info et France Inter sont en tête (16%), devant les radios privées.

(d'après lactu.com)

→ **Saint Briec : un passé qui ne passe pas**

Emgann, comité Sant Brieg, s'est réuni le dimanche 11 mai à 12h00 auprès du buste de François Mitterrand face à la gare, afin de fêter à sa manière son arrivée à la présidence de la république française, il y a exactement 22 ans. Nous en avons profité pour lui remettre une francisque, symbole d'une France collaborationniste, n'ayant toujours pas fait la lumière sur son passé. En effet, François Mitterrand c'est : le vrai-faux attentat de l'Observatoire, des fréquentations bien à droite (voire plus) dans sa jeunesse, un comportement plus que trouble durant l'Occupation, mais aussi, une fois président de la république : le sang contaminé, l'instrumentalisation du FN, les écoutes téléphoniques, la rigueur à partir de 1983, le Rainbow Warrior, le Rwanda et le trafic d'armes, etc.

→ **Panneaux bombés**

Le jugement est mis en délibéré au 30 juin. La séance a été interrompue 2 fois. Le juge très agressif a tout fait pour provoquer une échauffourée. Herve a refusé de s'exprimer en français au début de l'audience. Après quelques bousculades avec la police (2 blessés, 1 reçu à l'hôpital), la séance a eu lieu à huis-clos. Une cinquantaine de personnes présentes en soutien et forte présence de la presse et... de la police. Alain Malardé est venu avec une grande pancarte publicitaire "Pays des Rohan" qu'il a amené au tribunal comme pièce à conviction. Sa constitution partie civile a été refusée. Réclamation du procureur : peine de prison assortie du sursis avec mise à l'épreuve et obligation d'indemniser les victimes, à savoir le Conseil Général du Morbihan qui réclame 1.600 euros et le Trésor public français qui en demande 35.000... le tout fondé sur des calculs très hasardeux.

Bertrand Deléon

REPENTEZ-VOUS, QU'ILS DISAIENT

Fortement inspiré des justices italienne et américaine, le système des repentis, qui figure dans le projet de loi de Dominique Perben sur la criminalité organisée, s'apparente à un marchandage légal des peines. Le juge français pourra se montrer clément à l'égard des personnes qui ont participé à des activités criminelles si elles acceptent de collaborer avec la justice.

Les avocats restent opposés au principe même du système des repentis : ils considèrent que cette technique, comme celle du témoignage anonyme, légalisée le 15 novembre 2001 sous le gouvernement Jospin – qui permet de dénoncer l'auteur d'une infraction sans justifier de son identité –, institue une véritable "prime à la délation".

Les repentis peuvent, en effet, être incités à trahir les membres de leur groupe sur la base d'éléments discutables afin de bénéficier à tout prix d'une récompense judiciaire. Initialement appliqué à une catégorie restrictive de crimes, dont le terrorisme et le trafic de stupéfiants, le statut du repentis sera désormais étendu aux infractions regroupées sous l'appellation "criminalité organisée". Dans l'esprit de la chancellerie, il s'agit d'adapter la réponse judiciaire à la nature de la nouvelle criminalité, de mieux appréhender l'ampleur du phénomène mafieux, en constituant une source de renseignements précieux pour la répression. Le magistrat pourra ainsi réduire la peine encourue si l'infraction a pu être interrompue ou les auteurs identifiés. Il pourra également prononcer une exemption de peine dans le cas où la personne aurait tenté de commettre une infraction avant de coopérer.

En Italie

En Italie, le système a fait ses preuves : on y parle de "collaborateurs de justice" et non de repentis, car ce terme revêt "une connotation morale qui n'a rien à voir avec le droit", selon un magistrat italien. Dans les années 1980, le recours aux collaborateurs de justice a permis au pool

de juges antimafia de Palerme de briser la loi du silence (omertà) qui entourait les organisations criminelles mafieuses siciliennes les mieux implantées. Mais, s'il a enregistré des succès, le système italien a également connu de nombreuses dérives, comme en témoigne l'affaire Sofri. Adriano Sofri, ancien leader de l'organisation d'extrême gauche Lotta Continua, a été dénoncé par un ancien militant de son groupe, Leonardo Marino, qui l'a désigné comme étant l'un des commanditaires de l'assassinat, en 1972, du commissaire de police Luigi Calabresi¹⁹. Sur la seule base des aveux de ce repentis, Adriano Sofri a finalement été condamné à vingt-deux ans de prison. Les dites accusations n'avaient jamais été étayées par d'autres preuves. Adriano Sofri a récemment déposé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme pour procès inéquitable.

Face aux critiques, la législation italienne a été réformée : des garde-fous ont été instaurés pour assurer la fiabilité du dispositif. Désormais, les déclarations de repentis ne sont recevables qu'après une sélection minutieuse des intéressés – apport d'informations substantielles, déclarations des biens acquis par le biais d'activités criminelles et, depuis 2001, rédaction, dans un délai de six mois, d'un procès-verbal qui contient les éléments susceptibles d'être donnés à l'autorité judiciaire.

Le magistrat italien doit en outre procéder à l'évaluation de la crédibilité des déclarations du repentis en vérifiant leur cohérence et veiller à ce qu'elles aient été confirmées par d'autres éléments. Ces gages n'apparaissent pas tous dans le texte du garde

des Sceaux Dominique Perben. La chancellerie s'est cependant engagée, sous la pression des avocats, à ne jamais permettre "une reconnaissance de culpabilité sur la seule foi de déclarations de repentis". Elle prévoit également de garantir la sécurité des repentis et de leur famille, en leur offrant, au besoin, une "identité d'emprunt" comme au USA dans les séries télévisées mais aussi dans la réalité.

En fait, cette loi ne fera que régulariser certaines pratiques courantes dans le milieu judiciaire, et les avocats auront beau clamer haut et fort qu'ils sont contre, un bon nombre d'entre eux participe à ces pratiques. En effet, l'avocat est toujours au centre du "deal", il en est le témoin et sans doute le garant. La troisième personne qui fait que l'accord pourra être respecté. Dans la majorité des cas le "deal" est mijoté et se fait dans les toutes premières minutes de l'instruction, avant même que le présumé coupable soit mis en examen : quand il sort de garde à vue. C'est à ce moment-là que la pression est la plus forte. C'est là que le juge a le plus de chance d'obtenir des révélations contre des garanties quant à la faible durée de la détention provisoire. Le temps, par exemple, pour son avocat de trouver un certificat médical qui justifiera de la remise en liberté officielle du "dealer". Après c'est trop tard, il y a les expertises médicales internes à la pénitentiaire et donc trop de gens seraient au courant des tractations.

Sans ces pratiques, comment expliquer que certains mis en examen se vantent, à leur arrivée en détention, de leur certitude quant à la date de leur libération conditionnelle ? Ces

mêmes mis en examen s'accusant d'attentats, mettant en cause certains de leurs camarades qui clament leur innocence, qui eux restent incarcérés. On maintient des gens en prison pour "l'influence qu'ils ont sur le mouvement indépendantiste", et dans le même dossier on libère des personnes qui simultanément s'accusent et chargent les petits copains d'actes criminels.

Collaborateur de justice

La technique "du collaborateur de justice" n'est possible que quand l'association de malfaiteurs est déterminée, quand dans un groupe il y a des intérêts contradictoires entre les présumés coupables ou supposés l'être. C'est le cas dans les affaires de drogue, les affaires financières - abus de bien sociaux, corruption... - mais aussi celles touchant au "terrorisme" et aux politiques. En plus de sa connotation immorale - chaque groupe d'individu peut avoir une morale différente - cette technique, qui sera probablement légalisée après son passage à l'assemblée nationale au mois de juillet, a des cotés pervers. Quoi de plus facile pour quelqu'un qui a "collaboré", de se dédouaner en lançant des rumeurs de collaboration sur des personnes qu'il a lui-même chargé quelques temps auparavant surtout à lui faire avec la complicité de la presse. C'est la technique de son avocat. Ceux qui font les yeux pour ne rien voir sont au moins complices et n'ont plus le droit de parler de moralité, de dignité. Le juge quant à lui, se fera certainement sur tous les tableaux de la loi, cette loi sur les infiltrations autorisera l'infiltration directe de divers réseaux par les services de police. De là, à susciter la commission d'actes délictueux ou criminels pour obtenir des flagrants délits, il n'y a qu'un pas.

Couplée avec la loi du 15 novembre 2001 sur les témoins anonymes, cette loi fera rentrer dans le droit français des notions d'immoralité, d'incitation à la délation, de prime à la forfaiture. On vit vraiment une époque formidable !

La rédaction

¹⁰ cf. Carlo Ginzburg, Le juge et l'historien, éditions Verdier

DÉCLARATION DES QUATRE DE QUÉVERT

Voilà maintenant trois ans, après le dramatique évènement de Quévert, que l'état français lançait une chasse aux sorcières contre le mouvement breton et particulièrement la Gauche Indépendantiste.

Après des dizaines d'arrestations, de perquisitions, de gardes à vue, six d'entre nous furent mis en examen et incarcérés, présentés comme les auteurs de cet acte par une classe politique et une presse bien pressées et peu soucieuses de la présomption d'innocence. Deux d'entre nous furent rapidement libérés devant le peu de sérieux des accusations. Trois ans après, que reste-t-il d'une instruction exclusivement menée à charge, plus proche de l'inquisition d'ailleurs ?

Le juge Thiel a renvoyé quatre d'entre nous pour complicité sans le moindre début d'élément, uniquement sur des extrapolations fumeuses qui l'amènent à renvoyer Gaël Roblin devant la cour d'assises spéciale contre l'avis de l'accusation qui a souligné à maintes reprises le manque de preuve à charge, à renvoyer Kristian Georgeault pour complicité par télépathie et collusion idéologique avec les auteurs non identifiés de ce triste et mystérieux évènement, à renvoyer Paskal Laizé et Stefan Philippe, voyer Paskal Laizé et Stefan Philippe, voyer par ailleurs ont reconnu leur appartenance à l'ARB et leur participation à des actions n'ayant visé que des symboles de l'état français en des symboles de l'état français en Bretagne, pour complicité, alors que les expertises diligentées par le magistrat les mettent hors de cause, le système de mise à feu de Quévert ne correspondant pas à ceux qu'ils utilisaient.

Nous réaffirmons ici, comme nous l'avons fait tout au long de l'instruction, avec force, être totalement étrangers à cette action tant dans sa préparation que dans sa réalisation.

Le magistrat instructeur renvoie donc, dans un esprit partisan,

quatre innocents devant une cour d'assises spéciale afin de continuer à exploiter lamentablement l'émotion légitime qui a frappé tous les bretons et nous par là même. Il est triste de voir exploité un tel drame à des fins de basse politique.

Nous ne sommes pas dupes quant à la longueur de nos détentions, elle n'a eu pour but que d'effrayer les militants du mouvement indépendantiste et notamment la jeunesse; nous ne dirons pas que cette incarcération est une partie de plaisir, mais cela ne doit pas empêcher chacun de s'engager pour un projet que nous considérons comme légitime. La construction d'une Bretagne indépendante réunifiée, brittophone et socialiste composée de femmes et d'hommes libres, afin que notre peuple retrouve sa juste place dans le concert des nations.

Il y a eu beaucoup de prisonniers politiques avant nous et nous les saluons, et malheureusement il y en aura sans doute après. Nous assumons pleinement notre engagement et uniquement celui-ci, que l'état français veuille faire de nous des boucs émissaires, cela reste son problème, après trois ans de résistance, de combat et d'insoumission, nous restons debout, dignes et fidèles à nos convictions.

Vive la Bretagne libre et socialiste.

Paskal Laizé, Stefan Philippe, Gaël Roblin, Kristian Georgeault
Prisonniers politiques bretons

Rectificatif

Dans l'article "Quévert : histoire d'une manipulation" paru dans CB n°208, une erreur s'est glissée : le Télégramme n'a pas été condamné pour diffamation mais pour atteinte à la présomption d'innocence.

CNT-LIMOUX : SYNDICALISME RIME AVEC INTERNATIONALISME

La situation sociale est très pré-occupante en "terre de France" et la lutte syndicale sur le terrain ne doit pas nous faire oublier le caractère internationaliste de notre démarche. L'Europe se fascise allégrement. En Espagne, les héritiers de Franco musellent la presse, interdisent les journaux militants basques. Des partis jusque-là légaux sont aussi interdits, comme le parti de la gauche basque Batasuna. Tout récemment le 30 avril au Pays Basque-sud, 8 personnes liées au comité exécutif d'Udalbiltza, l'assemblée des élus basques de la gauche abertzale, ont été interpellées en Biscaye, Gipuzkoa et Navarre, et les locaux que cette association possède dans les quatre provinces ont été perquisitionnés sur l'ordre du magistrat de l'Audience nationale espagnole Baltasar Garzón. Avec cette opération, le juge s'attaque à la première institution basque composée par des élus des sept provinces basques. Les rapports d'Amnesty International attestent de la pratique systématique par la police espagnole de la torture envers tous les militants révolutionnaires. Ça n'empêche pas la France de livrer des prisonniers politiques aux autorités espagnoles. Rien d'étonnant, puisque la France est aussi épinglée par A.I. pour la façon dont elle traite les prisonniers politiques (qui officiellement ne sont pas politiques !), Action Directe, F.T.P., F.A.R.L., et autres prisonniers politiques bretons...

Nous ne pouvons rester silencieux face à la bête immonde qui est à nouveau bien présente y compris en France. On pense avoir fermé la porte à Le Pen mais le fascisme s'installe quand même. C'est pour cela que l'Union Locale CNT de Limoux (11) est, entre autres, solidaire des Prisonniers Politiques Bretons.

On assimile trop souvent les défenseurs des prisonniers avec de supposés groupes extrémistes. Pourtant le problème posé ne relève pas seulement du militantisme actif,

voire acharné, mais avant tout des droits élémentaires de ces personnes et devrait donc concerner tous ceux qui d'habitude prétendent avoir des valeurs "humanistes", "démocratiques", "solidaires". Ceux qui luttent depuis désormais des mois, voire des années, dans l'inquiétude contre la répression ou plutôt l'oppression policière française en Bretagne, sont engagés dans un combat courageux et méritent le soutien de toutes les forces révolutionnaires.

Le problème posé ne relève pas seulement du militantisme actif, voire acharné, mais avant tout des droits élémentaires de ces personnes et devrait donc concerner tous ceux qui d'habitude prétendent avoir des valeurs "humanistes", "démocratiques", "solidaires".

Les prisonniers politiques bretons dépendent d'une juridiction d'exception (l'exception en matière de justice et de détention n'est-elle pas déjà contraire aux droits de l'Homme?) : garde à vue de 96 heures, avocat seulement à partir de la 72^e heure, détention préventive en région parisienne, super juges disposant de pouvoirs de seigneurs ! Parce que certains de ces prisonniers politiques bretons ont des problèmes de santé graves et ne reçoivent pas les soins adaptés et que leur état depuis leur arrestation n'a cessé de s'aggraver, notre solidarité s'impose. Va-t-on les laisser crever en silence ? Parce que leurs lettres sont ouvertes, leur courrier censuré, de nombreuses publications leur sont interdites, en totale contradiction avec leur droit à l'information et à la libre expression.

Parce que certains sont en



prison depuis environ deux ans alors qu'aucun procès n'a encore eu lieu et que le dossier est plus mince que ne le devient un gréviste de la faim. Disparition de la présomption d'innocence ?

Parce que certaines personnes relâchées se voient interdire de communiquer avec d'autres tel ce journaliste breton qui ne peut même pas parler avec son rédacteur en chef. Où est la liberté de la presse ? Parce que les amis, familles et membres du mouvement auquel appartenaient les militants arrêtés continuent de subir des pressions inacceptables comme ces deux amateurs de radios renvoyés uniquement pour leur appartenance à un parti breton.

Les responsables de cette situation seront toujours plus coupables que les prétendus "dangereux terroristes" dont fait probablement partie cette femme de 78 ans mise en garde à vue. Car pendant que les gens se taisent et se terrent chez eux plutôt que d'agir, les arrestations continuent ! Nous devons ouvrir grand nos yeux afin d'apprendre à différencier mieux la propagande du ministère de l'Intérieur de l'information réelle et soutenir ceux qui tentent de résister au rouleau-compresseur capitaliste.

La devise «Osons lutter, osons vaincre», reprise par les prisonniers politiques bretons est aussi celle des anarcho-syndicalistes et syndicalistes-révolutionnaires de la CNT-Limoux (Occitania), alors OUI, osons et affirmons bien fort notre solidarité.

→ Provocation à la haine raciale : condamnation

Président du Codan (comité de défense de l'Europe des nations) et proche d'Adsv, Gérard Hirel, 65 ans, ancien colonel de la gendarmerie, où il travaillait au bureau organisation renseignement, a été condamné le 13 mai par la cour d'appel de Rennes à trois mois de prison avec sursis et à une amende de 1.500 euros après avoir été déclaré coupable de provocation à la discrimination raciale.

Le 27 septembre 2002, Gérard Hirel avait adressé une photocopie à une vingtaine de communes pour protester contre la création envisagée par le gouvernement de centres pour demandeurs d'asile. Le texte visait nommément deux communautés, les musulmans maghrébins et les noirs d'Afrique, musulmans ou non, en leur imputant la propagation de certaines maladies et le développement de la délinquance, et en les considérant comme une menace pour l'identité bretonne.

Gérard Hirel a été condamné à verser 1.000 euros au titre de son préjudice moral et 950 euros pour ses frais de procédure au MRAP qui s'est porté partie civile.

→ Télégramme

→ Où est votre argent?

S et le FN sont les trois principaux bénéficiaires des aides attribuées par l'Etat aux partis et groupements politiques qui s'élevaient à 73,21 millions d'euros pour l'année 2003, selon un décret paru au Journal Officiel.

L'aide publique est attribuée selon deux critères : au prorata des suffrages recueillis aux dernières législatives en tenant compte du respect de la parité, et en fonction du nombre d'élus au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Avec 33,37 millions d'euros, l'UMP a rattrapé près de la moitié du montant total alloué aux partis sur la

base de la loi du 11 mars 1988 relative à "la transparence financière de la vie politique".

Le Parti socialiste et les radicaux de gauche occupent la deuxième place avec 19,57 millions.

Troisième aux législatives de juin avec 2,85 millions de suffrages pour 571 candidats, le Front national arrive aussi en troisième position pour l'aide publique, bien qu'il n'ait eu aucun élu au Parlement.

L'UDF obtient 4,28 millions d'euros, passant devant le PCF, le grand perdant avec 3,71 millions d'euros (6,36 millions en 2002). Au total, 66 partis et groupements politiques ont bénéficié de l'aide publique.

→ Retraites : la Bretagne manifeste

Bonne mobilisation en Bretagne contre le projet libéral du gouvernement en matière de retraites. 15.000 manifestants à Brest et Lorient, 25.000 à Saint Nazaire et Rennes, environ 10.000 à Quimper, 18.000 à Saint Brieuc et 40.000 à Nantes. Outre les syndicats français, l'UDB, Emgann et le SLB avaient appelé à participer à ces manifestations. A noter qu'à Quimper les militants bretons ne souhaitaient pas s'acquiescer avec les jacobins-bureaucrates (FO, CGT, CFDT, etc.) et qu'ils ont donc défilé avec la CNT et le groupe des 10, relégués en fin de cortège.

→ Pollution de l'eau : une victoire importante

Suite à un arrêt de la Cour d'appel de Rennes, le Syndicat de l'eau du Trégor a été condamné à dédommager Denis Baulier (habitant à Pervénan) de l'achat de bouteilles d'eau minérale pour une valeur de 7.500 euros. Le Trégor est en effet largement touché par la pollution de l'eau (nitrates).

L'arrêt de la Cour d'appel précise que le cas de force majeure, précédemment évoqué, ne tient pas la route : "La pollution de l'eau par les nitrates ou par les pesticides, liée à

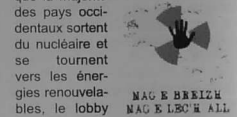
une agriculture intensive ne présente pas de caractère d'imprévisibilité".

D'autres abonnés comptent bien poursuivre la procédure. L'une d'entre elles est déjà engagée, jugement rendu le 24 juin.

→ Non au nucléaire civil et militaire

Le mardi 6 mai à Rennes, dans le cadre du "débat" hexagonal sur les énergies, était abordé la question du nucléaire civil. Il y a été annoncé, sans surprise, la volonté de relancer le programme nucléaire civil français dès 2015, avec la construction des premiers réacteurs de la troisième génération.

Alors que la majorité des pays occidentaux sortent du nucléaire et se tournent vers les énergies renouvelables, le lobby nucléocrate français montre



qu'il tient encore les rênes des choix énergétiques dans l'hexagone. Le débat sur les énergies n'est qu'un gadget purement médiatique, comme l'ont été les prétendues assises des libertés locales. Il n'y a aucun débat démocratique et populaire sur ces choix fondamentaux. La démocratie, comme la politique, étant confisquée par une petite oligarchie dont le rôle n'est que celui d'être le porte-parole des milieux d'affaires.

La majorité des bretons et bretonnes est profondément opposée au nucléaire. Mais, faute de pouvoir politique, nous ne pouvons décider des choix concernant l'avenir de la Bretagne.

Seule la mise en place en Bretagne d'un statut particulier avec la création d'une assemblée bretonne dotée de larges compétences législatives peut permettre aux bretons et bretonnes de décider de leur avenir commun.

E.B

ON A RETROUVÉ L'INSÉCURITÉ

Dernier joujou à la mode au moment des élections de 2002, l'insécurité et son instrumentation sont plus que jamais à l'ordre du jour du gouvernement de droite et de son bondissant ministre de l'intérieur. Ceux-ci s'appuient, outre leurs propres convictions, sur un terrain déjà largement balisé par la "gauche plurielle".

L'insécurité a disparu. Plus de voitures carbonisées le soir au 20 heures, plus de titres éfrayants à la une des journaux. La droite a largement poursuivi et renforcé la politique mise en place par les socialistes et leurs alliés depuis 1997.

L'insécurité, thématique imposée par l'extrême-droite à l'ensemble des mouvements politiques français, est devenu le meilleur fond de commerce d'une classe politique qui se pose souvent là en matière "d'incivilités". C'est par un ensemble de mesures toutes plus médiatiques les unes que les autres (création des GIR, Groupe d'Intervention Régional, notamment) et sous couvert de bonnes intentions (protéger ceux qui vivent dans les quartiers "difficiles") que la voie a été ouverte à la mise sous coupe réglée de l'ensemble de la société. Cerise sur le gâteau : sous prétexte de protéger les plus démunis, on accentue surtout le contrôle social sur des classes sociales jugées "dangereuses". Cette politique sécuritaire est relayée scrupuleusement par de soi-disant "experts" qui, entre deux ventes de contrat locaux de sécurité, font bénéficier les ministres de leurs lumières. Ces "experts" sont d'ailleurs les premiers à se rengorger à la parution des "statistiques sur l'insécurité", statistiques, qui, en fait, concernent le taux d'activité de la police.

Affirmer que le sentiment d'insécurité est instrumentalisé amène toujours la même réaction : on se fait taxer d'angélisme. Ceux qui souffrent aujourd'hui le plus de l'insécurité tentent de dépasser leurs peurs en cherchant des boucs émissaires. Ce sentiment de peur est mis à profit par les dirigeants pour accroître leur contrôle



social, renforcer la présence policière (dans les supermarchés, les centres-villes, etc.), truffier les agglomérations de caméras de vidéo surveillance. C'est le résultat de la précarité généralisée qui s'affirme comme stade actuel et indépassable du système libéral. Reléguées de tous les points de vue (au niveau géographique, et au niveau social), les banlieues cristallisent ainsi ce sentiment. La destruction programmée des services publics (poste, hôpitaux, services sociaux...), la fin des solidarités anciennes, notamment dans la classe ouvrière, ont ouvert un boulevard à des comportements illicites que l'état condamne tout en les encourageant, car ils ne menacent pas sa survie, et assurent un fond de commerce sécuritaire dans lequel on puise selon la demande. Et au pire, on peut toujours occuper les jeunes en leur construisant une salle de sports ou en les nommant "média-teurs" ou "agents d'ambiance".

L'insécurité, la vraie

L'insécurité existe effectivement, mais elle prend des formes qui ne correspondent ni aux souhaits de la caste au pouvoir, ni aux attentes

des média. L'insécurité sociale touche aujourd'hui les précaires, les invalides, les RMistes et les retraités aux faibles revenus. Cela se rattache directement à l'insécurité concernant l'emploi. Ceux qui en ont un craignent de le perdre, ceux qui n'en ont pas ne trouvent rien qui puisse leur donner envie de travailler. Sans oublier que les plans sociaux, avec ou sans guerre en Irak pour jouer les paravents, continuent. Pour ceux qui ont encore un travail, les conditions sont souvent déplorables : accidents du travail en progression, risques dus à l'usage de matériaux toxiques (cancers dus à l'inhalation d'amiante, aux radiations nucléaires.)

Après l'épisode de la viande folle et du poulet à la dioxine, les expériences sur les OGM ou les pesticides (des études prouvent que même dans les premières selles du nouveau-né, on trouve du lindane, du DDT, du malathion, du chlordane et d'autres insecticides à effets cancérigènes) semblent prouver que ce n'est pas l'insécurité alimentaire qui semble ému nos dirigeants.

Le sentiment d'insécurité se nourrit aussi des inégalités. Alors que les bénéfices s'accumulent à la Bourse ou dans les portefeuilles des actionnaires, alors que la plupart des média basent leurs discours sur la victoire du fort sur le faible et sur la soumission aux lois de la société de consommation, ce sont les mêmes qui pointent du doigt les incivilités qui sont bien souvent à l'origine de leur fortune. C'est à ce système, premier générateur de conflits, qu'aucun gouvernement n'a jamais voulu s'attaquer.

R.M

La présence de la délinquance dans les médias a augmenté de 126 % entre février et mars 2002, avant de chuter de 50 % après le premier tour de l'élection présidentielle. (étude TNS Media Intelligence). Un relevé exhaustif du nombre de sujets "faits divers-police-justice" sur 65 médias a été synthétisé : 60 personnes ont observé 7 jours sur 7, de 5 heures du matin à minuit, 23 télévisions "nationales" hertziennes, par câble et satellite, 18 chaînes régionales (dont 15 différentes de France 3) et 24 stations de radio.

Ainsi, entre le 7 janvier et le second tour de l'élection présidentielle, c'est un total de 18.766 sujets qui ont été consacrés dans les journaux télévisés aux crimes, jets de pierre, vols de voiture, braquages, interventions de la police nationale et de la gendarmerie, etc. Soit une moyenne de 987 sujets par semaine. Une croissance de 126 %, tous médias confondus, a été observée entre février et mars. Entre le 1er janvier et le 5 mai, l'insécurité a été médiatisée deux fois plus que l'emploi, huit fois plus que le chômage. D'après les estimations du ministère de l'intérieur, aucune augmentation sensible des crimes et délits n'a été constatée sur la période (d'après le site "La Mée"). On pourra aussi consulter le site de "Pour Lire Pas Lu" : www.homme-moderne.org/plpl/

Sur ce sujet et sur les "experts" en insécurité, voir Combat Breton n° 189 : "Insécurité, la conversion idéologique de la gauche".

Cf Le Canard enchaîné du 23 avril 2003. Dans une lettre de la direction générale de la police nationale (district de Cannes) datée du 24 février 2003, on relève ceci : "le contrôle technique de la circonscription actuellement en cours démontre à l'évidence un déficit au niveau du taux d'éclaircissement sur lequel il convient d'accentuer l'effort (...). Il convient donc pour l'ensemble des procureurs et notamment pour ceux des secteurs d'accentuer rapidement le traitement de leurs dossiers dans les domaines où les taux d'éclaircissement sont faciles à réaliser (...)."

Sur la délinquance comme "détournement d'illégalisme par les circuits de profit et de pouvoir illicites de la classe dominante", voir Michel Foucault, *Surveiller et punir*, naissan-

ce de la prison, Gallimard.

Tout un chacun pourra par ailleurs consulter les ouvrages suivants :

- *Violences et insécurité, fantasmes et réalité dans le débat français* par Laurent Mucchielli, La Découverte, 2001 (chroniqué dans Combat Breton 198-199)

- *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, sous la direction de Laurent Mucchielli

et Philippe Robert, La Découverte, 2002

- *L'insécurité en France*, Philippe Robert, La Découverte, 2002

- *La machine à punir, pratiques et discours sécuritaires*, collectif, L'Esprit frappeur, 2001

- *La fabrique de la haine, contre la logique sécuritaire et l'apartheid social*, collectif, L'Esprit frappeur, 2002

La réalisation de cet article n'aurait pas été possible sans ces nombreux documents.

DÉLINQUANCE, NON : ACTE POLITIQUE, OUI

Andatura Corsa per i Dritti Umani est une association corse qui vient d'envoyer une lettre aux députés de l'île pour leur demander de faire inclure dans le projet de loi sur "l'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité", présenté par le gouvernement le 9 avril 2003, les notions de **dissidence politique** dans le Droit Français.

"Une distinction entre délinquance et acte politique s'impose d'un point de vue juridique".

Un acte politique est une action de participation à une communauté politique plurielle qui en retour garantit les droits institués. Il s'agit dans le cas du projet de loi considéré ici, d'infractions à des lois soit directement défilées ou jugées inadaptées à l'aspiration collective soit remettant en cause la légalité et la constitutionnalité de leur établissement. Il s'agit d'infractions qui s'instituent porteuses d'un possible autre droit à découvrir dans un échange d'opinions diverses.

La dissidence a alors le rôle régulateur d'empêcher des normes légales d'étouffer le pouvoir-agir du citoyen sur les affaires publiques; elle délite la pensée et la créativité vers un ordre social mieux adapté à tous; elle permet que le politique prenne en compte les initiatives de l'ensemble de la société civile.

Avant d'arriver à ses conclusions l'association décortique les modifications que le gouvernement veut apporter dans son projet pour adapter le droit et la répression à l'évolu-

tion de la société ; une sorte "d'américanisation du Droit français", le plaider coupable, le statut de repent, le témoin anonyme...

Ses trois composantes concernant la criminalité organisée: le "plaider coupable" pour les délits de moindre importance, les moyens d'enquête préliminaire ou de flagrance et le "statut de repent" sont liés par la raison de sûreté de l'Etat. Cette raison d'Etat exige une adaptation aux bouleversements sociétaux européens et mondiaux, elle prend corps dans une politique sécuritaire répressive où le contrôle et la surveillance prévalent sur le respect des personnes. En découle un projet de loi voulant instituer une procédure policière en matière de justice. Elle sera applicable en dérogation au droit commun à un ensemble de crimes et délits dit "crime organisé".

Nous vous demandons de faire instituer un statut de dissidence pour tout prévenu ou condamné se reconnaissant coupable et adoptant une attitude non de repentance mais de légitimation des actes reprochés dans la sphère publique.

L'initiative est bonne; s'ils sont suivis par les députés corses, cette proposition aura au moins le mérite de faire débattre à l'assemblée nationale française d'un sujet que toute la classe politique veut occulter en France, celui des prisonniers politiques et des dissidents politiques. Avant 1981 cela existait, c'était la cour de sûreté de l'Etat.

M.H.

EN BRETAGNE

Contrats Locaux de Sécurité (CLS), redéploiement des forces de l'ordre... En Bretagne aussi, l'insécurité est le prétexte à l'accentuation du contrôle social.

Pour le ministère de l'intérieur, la Bretagne (à 4 départements) fait figure de mauvais élève et est classée comme "zone de non-droit", avec la Champagne-Ardenne, l'Auvergne, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Centre. La hausse de "l'insécurité" y serait supérieure de 5% entre 2001 et 2002.

A Châteaubriand, un Contrat Local de Sécurité a été signé par le maire, qui avait déjà insisté sur l'insécurité lors de la campagne de 2001. Suite à son élection, le conseil municipal a confié l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité au cabinet Espace Risk Management (qui a aussi travaillé pour St Nazaire et St Herblain). Financés par les contribuables, les résultats de l'étude sont restés confidentiels. Châteaubriand compte 12.065 habitants. 637 "faits de délinquance" ont été constatés en 2002 (634 en 2001). Châteaubriand compte 16 policiers, trois véhicules, 2 VTT, des jumelles laser de contrôle de vitesse, un chien policier. Malgré la présence des policiers 7 jours sur 7, malgré l'augmentation des heures de patrouille (2.379 heures en 2001, et 4.292 heures en 2002), les vols ont augmenté de 8,1% en un an, et la "délinquance de voie publique" de 3,5% en un an. Rappelons que ces statistiques sont celles de l'activité policière.

Dans le rapport remis à la presse on lit qu'il y a, à Châteaubriand :

- une délinquance exogène, relativement limitée en importance.
- un noyau de quelques familles extrêmement paupérisées (...) qui provoquent de fréquents problèmes de voisinage (nuisances sonores, visuelles) et des violences intrafamiliales
- il n'y a pas à proprement parler de sur-représentation de la population d'origine turque dans les mis en cause (...) ; démarrages tonitruants en centre ville, vitesse

excessive, stationnement anarchique."

A l'époque, le quotidien Presse-Océan (19 mars 2003) remarqua à ce propos : "cette formulation pose question : on ne peut à la fois dire une chose et son contraire, montrer du doigt une population donnée et plus impliquée que les autres dans les délits. Si une population génère plus de délinquants que les autres, il faut le dire. Si ce n'est pas le cas, il faut se taire."

A Nantes (municipalité socialiste) les buts du Contrat Local de Sécurité sont notamment basés sur "un plan d'action autour de l'arrance des jeunes et celle des SDF, la lutte contre la prostitution, le contrôle des lieux nocturnes, la lutte contre le développement des tags, la sécurité des commerçants, la sécurisation des transports publics." Pour l'Etat, les crédits consacrés aux actions du Contrat Local de Sécurité (Fonds Interministériel pour la Ville) atteignent en 2002 environ 530.000 euros (3,5 MF). Les signataires du Contrat Local de Sécurité : le préfet, le procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Nantes, l'inspecteur d'académie, le président du conseil général, le président de la Communauté Urbaine de Nantes et les maires des communes de Bouguenais, Caquehou, La Chapelle-sur-Enver, La Motte, Nantes, Orvault, La Palinière, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Sainte-Luce-sur-Loire, St-Sébastien-sur-Loire. Sur l'accroissement du nombre de policiers à Nantes, voir Combat Breton n° 207.

En Ille et Vilaine, il existe un Contrat Local de Sécurité sur Vitry et 31 communes avoisinantes.

Dans le Finistère, quatre contrats locaux de sécurité ont été signés pour une durée de trois ans à

Concarneau (9 juillet 1998), à Quimper (13 novembre 1998) auquel s'ajoute le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D. créé par la délibération du conseil municipal du 31 janvier 2003), à Brest (22 septembre 1999) et à Morlaix (19 juin 2000). Suite au redéploiement prévu, la zone de police de Quimper s'étendra à Ergué-Gabéric en janvier 2005. Résultat : au moins 20 gradés et gardiens supplémentaires. A Brest, les effectifs de police devaient augmenter de 20 fonctionnaires en septembre 2004, et une Brigade Anti-Criminalité devrait être créée.

Le commissariat de Douarnenez fermera en janvier 2005... mais 44 gendarmes viendront s'installer dans les locaux actuellement affectés à la police. A cela s'ajoutera un peloton de surveillance et d'intervention, ainsi qu'une brigade motorisée.

Il existe aussi dans le Finistère un Centre d'Education Renforcée (CER) à Porspoder, composé de 5 éducateurs et d'un chef de service et qui peut accueillir 5 jeunes pendant 10 semaines. Selon monsieur Chuard du Service d'Action Educative de Brest : "Ce sont les pires cas sociaux de délinquance. (...) Pendant la journée, les jeunes vont travailler à l'extérieur, ou vont dans des camps de loisirs très sportifs. Il reste à savoir ce que deviennent ces jeunes après leur séjour au CER. Certains vont récidiver, mais ce n'est pas la majorité."

Tous ces éléments peuvent être facilement consultés sur les sites internet des différentes communes. Pour ce qui concerne le cabinet Espace Risk Management, son site n'est accessible qu'à des spécialistes et autres initiés. Une question de sécurité, sûrement.

R.M

DIPLOM SKOL-VEUR : BARREGEZHIOÙ E BREZHONEG

Skol-veur Brest ha Kelenn a ginnig prientiñ un diplom skol-veur a live bachelouriezh + 4. An diplom-se a zo stag ouzh ar Gevrenn Geltiek UFR Lizhiri ha Skiantoù Sokial.

P alioù ar stummadur

An diplom skol-veur "Barregezhioù e brezhoneg" (DUCLB) a c'hall bezañ kinniget evel stummadur kentañ pe stummadur dibaouez.

Diouzh un tu, e ro an DUCBL digarez d'ar studierien e stummadur kentañ da dizhout daou bal :

- klokaat o stummadur kentañ gant un diplom a zegas dezho ar barregezhioù yezh ret evit kelenn brezhoneg.

- kaout ur gwir skiant-prenet micherel kentañ dre an anaoudegezh eus an dibarded stag ouzh pep danvez ha dre stajoù evezhierezh war an dachenn.

Diouzh un tu all, e ro an DUCBL tu d'an dud a vicher da glokaat o stummadur en ur wirekaat o skiant-prenet micherel. Savet eo bet ar stummadur-mañ a-benn kinnig d'ar stajidi un diplom a live mat (bachelouriezh + 4).

Studierien ha doareoù enskrivañ

Digor eo an diplom-mañ a live bachelouriezh + 4 d'an dud a zo o heuliañ ur stummadur kentañ pe dibaouez.

An danvez-studierien e stummadur kentañ a rank kaout un diplom skol-veur gant an aotregezh, pe un diplom gall pe estren kevatal.

An danvez-studierien e stummadur dibaouez, gopret pe o klask un implij ha n'o deus ket an diplomou rekis, a c'hall bezañ degemeret er

stummadur en ur wirekaat o skiant-prenet (dekred 1985) m'o deus labourer e-pad daou vloaz da nebeutañ.

Digor eo ar stummadur-mañ, evel ar c'henstrivadegoù evit mont d'an IUFM, d'ar mammoù 3 bugel hep diplom.

Tutaet e vez an danvez-studierien diwar un taulier ha dre un diviz. Ur skoazell a-ratozh a vez kinniget evit pep goulenn gwirikaat ar skiant-prenet. Evit abegoù pedagogel ne c'hall ket an niver a stajidi bezañ en tu all da 25.

Danvez ar stummadur

Modul deskñ hag en em varrekaat e brezhoneg

Diazezet eo ar modul-mañ war ar gelenndurezh hag an implij pleustrek eus ar yezh komzet ha skrivet evit tizhout daou bal e dibenn ar stummadur :

- kaout ul live barregezh an tostañ posupl eus an hini a zo ret evit kelenn e brezhoneg,

- tapout an diazezoù ret evit heuliañ ul lodenn eus ar stummadur micherel war ar vicher kelenner brezhoneg.

Modul kizidikaat d'ar c'helenner danveziou e brezhoneg

kavout a reer ur modul-mañ an diazezoù kentañ eus implij ar brezhoneg evel yezh kelenn an holl zanveziou hag en holl liveoù. Diazezet eo war an danveziou liesseurt a gaver e programmoù an deskadurezh eus ar skol-vamm d'al lise. Skeudenniñ a ra an degouezhioù kelenn kavet gant ar

gelennerien en ur implij pemdeziek eus ar brezhoneg evel yezh kelenn : live barregezh implij ar yezh, krouñ ha sevel dafar kelenn, sevel termenoù nevez pe lakaat anezho da genglotañ gant an ezhomm.

Kounskrid studi

Diazezet eo ar modul-mañ war ul labour klaskerezh pe sevel danvez kelenn diwar elfennoù ne c'haller ket implij en o stummadur orin. Bez o deus ar re-mañ da vezañ kinniget en un doare all evit bezañ implijet er c'hlas (enrolladenn, kontadenn bobl...). Al labour kinniget a vo dielfennet ha soutenet dirak ur juri.

Padelezh hag aozadur ar stummadur

Prientiñ an DU
920 eurvezh war ur bloavezh gant prantadoù 30 eurvezh ar sizhun. Ar c'hentelioù a vez roet e Kemper.

Stajoù pleustrek
Ar studierien e stummadur kentañ hag an dud o klask un implij a ray ur staj pleustrek dre ret en un embregerezh, skol pe gevredigezh.

Frejoù enskrivañ
Studierien e stummadur kentañ : frejoù enskrivañ er skol-veur (war-dro 150 euro)

Tud dilabour : emañ ar stummadur e-barzh programmn rannvroel ar stajoù dre genemglev ha kemeret e vez ar frejoù stummañ e karg gant ar rannvro.

Gopridi en embregerezh : kemeret e vez ar stummadur e karg gant an implijer dre steuñv stummañ an embregerezh, pe dre an arc'hant pos-

tet evit ar stummadur dibaouez (CIF) : 5000 euro.

Evit an daou zegouezh diwezhañ emañ ar frejoù enskrivañ er skol-veur er sammad hollek. Ar frejoù surteuz sokial hag ar re stag ouzh gwiriant ar skiant-prenet micherel n'emaint ket er sammad hollek a-us.

Tud e karg ar skipailh pedagogel :

Daniel Giraudon (kevrenn geltiek, UFR Lizhiri ha Skantoù Sokial) ha Yann Guillamot (rener Kelenn).
Melestradurezh : Mikaelle Roudaut-Cadiou.

Ar c'hentelioù a grogo a-benn an 22 a viz Gwengolo.

Titouroù hag enskrivadurioù :

Service Universitaire de Formation Continue et Education Permanente Université de Bretagne Occidentale
20 avenue Victor Le Gorgeu
BP 817
29285 Brest cedex
Pgz : 02 98 01 67 76
Plr : 02 98 01 65 89
sufcep@unive-brest.fr

Kelenn
64 bali ar Frañs Libre
BP 1653
29106 Kemper cedex
Pgz : 02 98 95 55 99
Plr : 02 98 95 71 91
kelenn2@wanadoo.fr

Ur wech e oa... tri c'helenner

Tri c'helenner (ar C'HAPES ganto), brezhonegerien holl anezho, o deus goulennet bezañ implijet gant an deskadurezh stad. Kudenn ebet : unan anezho a zo bet kaset da Versailles, an eil da Amiens (e penn kentañ e oa sañset mont da Wiana) hag an trede da Vartnik! Goulennet o deus digant ar rektori bezañ implijet e skolioù divyezhek : respont ebet betek-henn. Dilennidi o deus skrivet ivez d'ar rektor : respont ebet. Kaoz a zo bet ivez eus o istor a-drugarez da Radio Breizh Izel ha TV Breizh. Da heul...

DIWAN, AN DISTRO

Diwan he deus aozet he emvod meur e dibenn miz Ebrel e Plañvour. Goude ar sach-blev a zo bet warlene ez eo deuet a-benn ar gevredigezh da vont war-raok, hep dilezel he raktres diazezet war ar soubidigezh.

Diwezhañ he deus Diwan gwareziñ he hentenn bedagoge en ur lakaat ar soubidigezh en he stad. Ur wech ouzhpenn e oa ret d'an dilennidi dibab etre daou vennad a oa bet kinniget dezho, ha votiñ hervez ar c'harg a oa bet roet dezho e-pad emvodoù meur ar skolioù.

addilennet. Ar c'huzul merañ en deus embannet e youl da genderc'hel ivez da c'houlen ar c'hant digant ar rannvro hag ar stad.



Padout ha mirout ar soubidigezh

Ar re a zo bremañ e penn ar gevredigezh o deus asantet e vanke arc'hant, mat diskouezet o deus ivez o doa mennozhioù hag e vefent gouest da gavout peadra da lakaat Diwan da badout. An tu all, anvet War-Raok Diwan (sik) a zo degouezhet gant ur raktres nemetken : ur statud publik, kousto pe gousto. Ar pezh a zo n'eo ket mui ur strategiezh : an divizoù etre Diwan hag ar stad o deus diskouezet, e ken kaz e vefe ezhomm, e oa dibosupl d'ar stad degemer ar soubidigezh, dre ma oa a-enep da lezennoù ar republik. E gwirionez e tegemer ar soubidigezh, a-hent-all ne c'haller ket kompren penaos e c'hall ar c'hlasoù european mont en-dro. Soubidigezh ? Ya, eme ar stad, gant ma ne vo ket e brezhoneg, korseg, euskareg ! Mat vefe d'ar re a fell dezho e vefe enbarzhet Diwan mont da weladenniñ ar skolioù publik : mat vefe dezho mont da welout pegen aes eo sevel ur rann divyezhek e-barzh ur skol publik, hag e peseurt stad emañ ar savadurioù. Ouzhpenn ez eo anant ne c'haller ket mont da varc'hatañ gant ar stad pa fazi an arc'hant.

Setu ar re a zo bet dilennet e-giz izili ar burev :

Daou brezidant a zo : Anne Le Corre ha Padrig Herve

Herle Denez ha Fañch Langoet a zo eil prezidanted

François-Gaël Rios a zo sekretour ha Joel Baron a chom teñzor.

Skoazellañ a ran Diwan evit al labour a vez graet ganti evit ma chomfe bev ar brezhoneg. Degemer a rin un diskleriadenn evit an tailhoù diouzh ar prof graet ganin.
10 30 50 100
200 sammad all
Reiñ a ran ar skoazell dindan stumm ur :
chekenn vank
chekenn bost
Deiziad Sinadur :

Chekenn da gas da :
Diwan
BP 147
29411 Landerne cedex
www.diwanbreizh.org/
A-bouez : 50% eus an arc'hant roet ganeoc'h da z/Diwan a c'helloc'h lemel diwar ho tailhoù betek 10% eus ar gounidoù diskleriet ganeoc'h.

Kenderc'hel

A-benn ar fin en deus menad ar burev a-vremañ dastumet 60 % eus ar mouezhioù, peadra da genderc'hel war an hent. Holl izili an c'huzul merañ (21 anezho en holl) a zo bet

4^{EME} RENCONTRE DES PARTIS COMMUNISTES D'AFRIQUE

Déclaration sur la guerre en Côte d'Ivoire et ses implications

La guerre néocoloniale en Irak n'a pas seulement permis au gouvernement français de se poser, une fois de plus, en champion des droits de l'homme, du droit international et de la paix, elle lui a aussi permis de détourner l'attention sur sa politique intérieure et extérieure. On en aurait presque oublié la guerre en Côte d'Ivoire et l'implication de la France dans ce conflit. Le texte que nous reproduisons ci-après a été écrit par quatre partis communistes d'Afrique avec lesquels nous n'avons aucun lien. Nous n'en partageons pas moins un certain nombre de points de vue sur l'impérialisme français qui brime le droit des peuples dans l'hexagone ou dans ses « anciennes » colonies à décider de leurs destins nationaux. Cette déclaration a le mérite de présenter la guerre sous un angle occulté par les médias français et de fournir un certain nombre d'informations auxquelles peu de gens ont accès. Nous pensons que cela renforcera les lecteurs et lectrices de Combat Breton dans leurs convictions que, comme le soulignait avec finesse Eric Baignel notre porte-parole dans le numéro 207, l'opposition à la guerre US en Irak de certains « pacifistes » hexagonaux cache mal leur collusion avec l'impérialisme français qu'ils se sont bien gardés de dénoncer dans les mobilisations antiguerres.

Face à la guerre civile réactionnaire en Côte d'Ivoire, les Partis Communistes d'Afrique réunis à Cotonou à leur 4^e Rencontre, après des échanges instructifs sur cette crise, font la déclaration suivante :

La Côte d'Ivoire est plongée depuis le 19 septembre 2002 dans une guerre civile réactionnaire. Il s'agit à n'en point douter de la crise la plus grave à laquelle se trouvent confrontés le prolétariat et les peuples de Côte d'Ivoire et des pays de la sous-région depuis les indépendances formelles de 1960.

- 1. Quels en sont les enjeux, les causes profondes, les acteurs ?
- 2. Quelles en sont les conséquences ?

La Côte d'Ivoire est une néocolonie française qui a accédé à l'indépendance formelle en 1960. Comme beaucoup de pays colonisés par la France, la fin de la colonisation a laissé place à la néo-colonisation française, nouvelle forme de domination de l'impérialisme. De 1960 à 1990, cette néo-colonie française a été dirigée par le Parti Etat PDCI-RDA, avec à sa tête l'autocrate Houphouët-Boigny.

La crise du système néo-colonial qui sévit en Côte d'Ivoire depuis 1980, consécutivement à la crise éco-

nomique et aux luttes héroïques des masses populaires pour la liberté et le pain, a abouti en 1990 à fragiliser les fondements de l'autocratie dont le parti unique le PDCI-RDA. Des partis politiques et des organisations de masses sont nés de cette victoire partielle des masses populaires. De ces partis politiques, il faut retenir des partis représentant les classes moyennes longtemps opprimée par le PDCI et écartées du pouvoir. Ces partis (FPI, PIT, USD, etc.), de par leurs programmes, leurs discours et leurs pratiques, sont des concurrents au PDCI pour servir de valets à l'impérialisme international, en particulier à l'impérialisme français. Après la mort de l'autocrate Houphouët-Boigny, le PDCI-RDA, miné par des contradictions internes, est éclaté en deux partis, le RDR d'Alassane Ouattara et le PDCI de Konan Bédié. Ces deux partis houphouëtistes et les partis petits-bourgeois vont se livrer une lutte sans merci pour le pouvoir néo-colonial, au point de remettre en cause la stabilité politique nécessaire à la sécurisation des intérêts de leurs maîtres impérialistes.

Les partis bourgeois, dans leur affrontement, ont utilisé divers moyens : l'embrigadement des régions et des nationalités les unes



contre les autres, le développement du chauvinisme et de la xénophobie, l'adoption et la mise en œuvre de lois antidémocratiques et liberticides, la répression sauvage, etc. Cette lutte sans merci a pris diverses formes : boycott actif des élections de 1995, tentatives de coups d'Etat, coup d'Etat de 1999, etc.

Ces affrontements entre les fractions bourgeoises sont la manifestation de l'échec patent de l'impérialisme français à faire l'unité de ses valets et ont abouti à la guerre actuelle. Ainsi donc, l'enjeu essentiel de cette guerre est la sécurisation des intérêts français en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest-africaine.

Les causes profondes peu-

vent être résumées comme suit :

- L'implication de l'impérialisme français pour imposer des valets aptes à sécuriser l'environnement politique nécessaire à l'exploitation impérialiste capitaliste et pour défendre leur pré carré en Afrique de l'Ouest contre les visées de l'impérialisme américain en particulier;
- Les politiques antidémocratiques, Les politiques xénophobes et d'exclusion des pouvoirs bourgeois successifs ; la lutte sans merci des différentes fractions bourgeoises pour le pouvoir ;
- L'implication des pouvoirs néocoloniaux de Blaise Compaoré et de Charles Taylor agissant pour le compte de l'impérialisme français et pour leur propre compte, soutenant certaines fractions armées dans la crise ivoirienne ; soutiens politiques, logistiques, militaires.

Cette guerre réactionnaire oppose le pouvoir FPI et ses alliés du front "patriotique" aux rebelles (MPCI, MPIGO, MJP) et au RDR. Elle est la continuation de la politique réactionnaire par les armes des fractions bourgeoises et de leur maître impérialiste français. Elle est réactionnaire parce qu'elle n'est pas l'œuvre des masses populaires pour leur émancipation. Elle est contraire à leurs aspirations et à leurs intérêts.

Cette guerre civile réactionnaire a pour conséquences politiques immédiates :

- L'aggravation de la domination impérialiste : les accords de Lina-Marcoussis et la résolution 1464 de l'ONU transfèrent la Côte d'Ivoire d'une néo-colonie française en un protectorat Onusien confié à la France ;
- La fascisation du régime néo-colonial de Côte d'Ivoire ;
- Le risque de renforcement des courants nationalistes chauvins et xénophobes en Côte d'Ivoire et au Burkina ;
- Le risque d'internationalisation de la guerre,

Les conséquences économiques et sociales sont tragiques :

- Economies sinistrées dans la sous-région, notamment en Côte d'Ivoire et dans les pays enclavés (Burkina, Mali, Niger) ;

- Risque d'une nouvelle dévaluation du Franc CFA ;
- Risque d'une catastrophe humanitaire frappant les populations de la sous-région (populations déplacées ou réfugiées, épidémies, pénurie alimentaire, etc.) ;
- Violation massive des droits humains (massacres collectifs, charniers, pogroms, assassinats politiques, etc.) ;

Face à cette guerre réactionnaire dévastatrice, les partis communistes d'Afrique signataires de la présente déclaration,

- Dénoncent la guerre civile en Côte d'Ivoire et exigent son arrêt immédiat et sans conditions ;
- Dénoncent l'impérialisme international, français, en particulier, et exigent le retrait de la base militaire française des troupes françaises et des autres forces étrangères ;
- Dénoncent l'implication des pouvoirs de Blaise Compaoré et de Charles Taylor et exigent le retrait de leurs mercenaires et l'arrêt de leurs soutiens aux fractions rebelles armées ivoiriennes ;
- Dénoncent les politiques antidémocratiques, liberticides, chauvinnistes et d'exclusion du pouvoir FPI, politiques qui favorisent la guerre.

Les partis communistes d'Afrique appellent le prolétariat et les peuples dans chaque pays de la sous-région ouest-africaine à :

- Lutter pour la souveraineté populaire, la liberté et l'indépendance véritable ;
- Développer la solidarité et l'entraide entre les peuples ;
- Lier la lutte contre la guerre civile réactionnaire à la lutte pour la révolution et le socialisme.

Ils appellent le prolétariat international et les peuples du monde à soutenir les luttes que le prolétariat et les peuples de la sous-région ouest-africaine mènent contre cette guerre civile réactionnaire.

Cotonou, mars 2003

- Parti Communiste du Bénin (PCB)
- Parti Communiste Révolutionnaire de Côte d'Ivoire (PCRCI)
- Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCR.V)

Transmis par Gael Robin

70.000 personnes fêtent la langue basque

La 20^e édition de Herri Urrats, la fête des écoles en langue basque, a réuni le dimanche 11 mai 70.000 personnes, selon les observateurs, à Saint-Pée-sur-Nivele (Pays basque nord).

Cette fête populaire champêtre qui réunit des dizaines de milliers de personnes venues de tout le Pays basque (nord et sud) permet en partie de financer la construction des Ikastola.

La fête est gratuite et les participants versent une contribution libre. Les sommes récoltées serviront à construire deux ikastola, une école primaire à Saint-Juste-Ibarre et un collège à Ciboure.

Il existe actuellement 23 ikastola (19 écoles, trois collèges et un lycée) qui dispensent un enseignement à 2.000 élèves.

(d'après AP)

Carte d'identité corse

Une trentaine de personnalités représentant divers mouvements comme les Verts et l'Indipendenza ont présenté à Corte une "carte d'identité corse".

François Sargentini, porte-parole d'Indipendenza, a présenté cette carte de même format que la carte nationale d'identité avec un fond bleu et vert. Les renseignements d'état-civil y sont traduits en langue corse.

Il s'agit là d'une démarche populaire, démocratique et citoyenne qui exprime une volonté nationale de reconstitution de la nation", a expliqué de son côté Jean-Pierre Santini, l'un des fondateurs d'A. Chjana A I Corsi.

Le mois dernier, Maurice Guidicelli, l'un des artisans de ce projet porté par cinq organisations nationalistes (Corsica Nazione, Fronte Corsu, ANC, I Verdri Corsi et Indipendenza), avait souligné qu'il s'agissait d'une première "étape concrète" dans la "mise en route de la nation corse".



LLUITEM PEL CATALÀ !

Dibabet em eus skrivañ an destenn-mañ e galleg. Rankout a ran displegañ d'ar vrezhonegerien perak em eus graet an dibab-se. N'eus ket brezhonegerien a-walc'h e touesk ar vroadelourien, ha c'hoant am degou da gompren n'eo ket a-walc'h. Ret eo dezho deskiñ brezhoneg, an dra-se a zo pouezus-tre evit ar stourm. Piv a gomzo brezhoneg ma n'eo ket graet gant ar stourmerien? Ne vo ket graet gant ar c'hall-gouzomp ket ar yezh. Evit echuiñ, fellout a ra din menegiñ Makoto Noguti, studier japanat e skol-veur Roazhon: "Petra dalvez evidon-me studiañ ha komz brezhoneg ? Reiñ mezh d'ar Vretoned na gomzont ket brezhoneg" (cf: Al liamm Mae-Mezeven, 1972).

La Catalogne peut paraître pour certains bretons comme un symbole de réussite tant sur le plan linguistique que sur le plan de l'autonomie dont jouissent les Catalans. Cela n'inclut pas le nord de la Catalogne situé sur le territoire de l'Etat français. Il faut cependant se pencher un peu plus sur la question pour se rendre compte que le combat linguistique, même s'il est très avancé, est loin d'être gagné pour les catalanophones.

Prions tout d'abord sur le plan linguistique et sociolinguistique. Le catalan est une langue latine, assez proche du français. Elle est l'unique langue officielle de l'autonomie de Catalogne. La "llengua catalana és fonamental de la formació de la personalitat nacional de Catalunya, un instrument bàsic de comunicació, d'integració i de cohesió social dels ciutadans i ciutadanes (...)". Voilà le début du préambule de la loi de politique linguistique approuvée par le gouvernement catalan le 30 décembre 1997. Le catalan est parlé par environ 6 millions de personnes en Catalogne sud (environ 90% de la population) et par quelques centaines de milliers de personnes dans la région nord de la Catalogne. Cette langue est aussi parlée par une communauté catalanophone en Sardaigne près d'Alghero. Le catalan est donc une grande langue d'Europe si l'on prend en considération le facteur numé-

rique, en effet si l'on prend l'exemple du danois, parlé par 5 millions de personnes, on peut se demander pourquoi l'idiome latin n'a aucune représentation dans les institutions de l'UE. Rappelons au passage que parmi les pays qui vont intégrer l'UE en 2004, certain sont peuplés par moins de 5 millions d'habitants, Lituanie, Estonie, Slovaquie, Lettonie et que les langues parlées dans ces pays le sont donc par moins de 5 millions de locuteurs.

Concrètement, le catalan est la langue de la Catalogne, cela se manifeste, à Barcelone par exemple, par un affichage soit bilingue catalan/castillan, soit monolingue catalan, pour ce qui concerne les affichages officiels, comme les transports en communs. De plus, il existe deux chaînes de télévision entièrement en catalan, dont l'une TV3 émet depuis 1983 dans cette langue (il existe moult stations de radios publiques, ou pas, en catalan). La majorité des cours des universités publiques sont tenus en catalan, de même pour les écoles. Il existe deux quotidiens en catalan, el Periódico et Avui. Les jeunes catalans parlent catalan dans la rue, font l'amour en catalan, et dans les squares



de Barcelone, les mamans parlent entre elles en catalan, et les enfants font des pâtes de sable en catalan. Bref, on pourrait croire que la lutte des catalans pour leur idiome national est gagnée, mais l'on voit pourtant une grande quantité d'affiches et de bombages dans les rues en faveur du catalan. On peut par exemple voir sur certains panneaux publicitaires des autocollants "En català!", ou des affiches "Lluitem pel català!". Ces tags, affiches et autocollants sont signés par les indépendantistes comme Endavent OSAN, ou par la coordination d'associations pour la langue. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles ces différents mouvements luttent pour leur langue. La principale est bien évidemment le nombre croissant de castilianophones qui s'installent à Barcelone et qui ne maîtrisent pas la langue nationale de Catalogne. D'ailleurs quand ceux-ci s'installent à New York, on imagine qu'ils apprendront l'anglais au préalable, dommage

qu'ils ne le fassent pas pour le catalan.

Le poids de cette langue ne peut donc être récusé, et on peut difficilement la qualifier de langue minoritaire au vu de toutes ces données, elle n'est pas, pour le moment en danger de disparition. Pourtant, on se rend compte que la lutte n'est pas encore gagnée.

La langue reste la pierre angulaire des luttes de libération nationale. Certes le fait que le catalan soit officiel joue un rôle important pour la sauvegarde de la langue, mais ce n'est pas tout. Faut-il encore que la langue soit utilisée par le peuple. Nous ne parlerons pas du cas complexe du gaélique en République d'Irlande. Mais nous pouvons prendre l'exemple de notre langue nationale le Breton. Il nous faudra des années pour arriver à vivre en breton en Bretagne comme les Catalans vivent chaque jour dans leur langue nationale, mais nous y arriverons car la mort de notre langue signifiera la disparition de notre peuple. Avant de rejeter constamment la faute sur l'Etat français, c'est à nous nationalistes bretons de montrer l'exemple en apprenant, réapprenant notre langue nationale. Utilisons la chaque jour, parlons breton haut et fort dans tous les lieux publics de Bretagne, faisons des enfants et élevons-les en breton. L'officialisation de la langue bretonne est nécessaire mais ne sauvera pas notre langue. Celle-ci sera sauvée si et seulement si, le peuple breton fait le choix de réutiliser sa langue nationale.

Stourmomp evit ar brezhoneg !
C'hoant hon eus da vevañ en hor yezh !

Gwenael Jéquel

Evit gouzout hiroc'h diwar-benn ar stourm e Katalunya Al lec'hiennoù-se a zo e katalaneg nemetek:

- www.endavent.org Organització Socialista d'Alliberament Nacional
- www.maulets.org Maulets (Organització de joves independentistes revolucionaris)
- www.libertat.com El portal de la guerra independentista dels Països Catalans
- www.cercat.com Coordinadora d'Associacions per la Llengua Catalana

UNITED STATES OF TOTALITARISM

“ Ils sont passés de la barbarie à la décadence sans connaître la civilisation ”
G. Clémenceau, en parlant des Etats-Unis



Le plus grand Etat terroriste du Monde, (USA), avec son organisation aux crédits encore augmentés cette année (devant l'armée et, en 3^{ème} place, l'éducation), le Pentagone vient de mettre trois paris basques sur la liste mondiale des organisations terroristes : (Herri Batasuna, Batasuna, Euskal Herriarrok). Le frappé de la Maison Blanche remercie sans doute ainsi son petit copain facho Aznar pour la question de l'Irak. Le niveau de la diplomatie américaine pouvait faire plus que sourire, il vient encore de descendre.

Une diplomate menée par les copains pétroliers de Bush, ex-membres d'une secte étudiante très fermée ("La tête de mort", ou un équivalent), et qui regroupaient les étudiants fils des plus grands pétroliers de l'époque. Ce qui explique également la non-ratification par les USA des accords de Kyoto.

Les diplomates américains en poste sous manda Bush junior sont les personnes ayant le plus contribué financièrement à sa défection. La part ne sont pas des diplomates, et la cause. Les anciens diplomates professionnels ayant été envoyés dans des pays "secondaires".

Quant à la patronne (ou presque) des services secrets et de la NSA, Mme Condoleezza Rice, vu son âge, on peut raisonnablement se poser la question de ce qu'elle a eu le temps de voir de la marche du Monde, avant de se retrouver à un poste aussi sensible et "dangereux".

Le Pentagone, dont personnellement je ne pleurerai pas la mort

de certains responsables s'il y en a eu le 11 septembre, est la plus grande entreprise terroriste mondiale "officielle" : spécialisée dans la déstabilisation, le renversement, l'assassinat politique, la condamnation à la richesse ou la pauvreté suivant que l'on est pote ou non... représente un bien plus grand danger pour nous que Saddam Hussein.

De la même façon, si nous sommes en danger, économiquement, socialement, politiquement, c'est bien à cause de la politique unilatéraliste américaine et non à cause d'un dictateur irakien.

Au quotidien, objectivement, ce sont les USA, leur politique et les multinationales américaines qui risquent de nous appauvrir et asservir par effet de rebond. Ce ne sont pas les intégristes musulmans ou un quelconque dictateur irakien qui provoquent les licenciements et restructurations que nous connaissons, c'est la perte du pouvoir des politiques face aux multinationales. Les politiques ne sont plus que dire amen et se contentent de préserver leur statut et leur caste. Nous sommes revenus à un processus proche de l'Ancien Régime.

La dictature et le totalitarisme sont aujourd'hui officiels et institutionnalisés. Ils sont américains. Ce qui est rassurant, c'est que les basques, ne doivent rien en avoir à faire !

Les Vieilles Charrues 2003, 18 - 20 juillet, Carhaix

Vendredi 18
Scène Glenmor : M. Renaud, Salif Keita, Roysopp, The Pretenders

Scène Kerouac : Enrico Macias, Hocus Pocus, Israël Vibration, Stupeflip

Espace Xavier Grall : Bandit Manchot, Ez3kiel, High Tone, Interlope, Monsieur Orange, Oba Yûnda

Samedi 19

Scène Glenmor : Arthur H, Carlos Nunez, Gotan Project, Tricky, Zazie

Scène Kerouac : Le Peuple de l'Herbe, Massilia Sound System, Mickey 3d, Nada Surf, Les Wampas

Espace Xavier Grall : Above, Amon Tobin DJ, Cinematic Orchestra, Clone, DJ Food, Hexstatic, Tahiti Bob, The Herbalizer, Vadim and Russian Pancake

Dimanche 20

Scène Glenmor : Benoît Gaillard, Laurent Voulzy, REM, Les Pass

Scène Kerouac : 22 Pistepirkko, Bikini Machine, Ceux Qui Marchent Debout, Karim Clercq, Rodolphe Burger

Espace Xavier Grall : DJ Maus, Ganga, KTribe, Les Pâquerettes Marginales, Petit Peuple, RJD2, SIC, Tony Allen, New Paulette Orchestra

Forfait 3 jours : 58 euros, à la journée : 23 euros

Contact :
Les Vieilles Charrues
Ti ar Vro

6, place des Droits de l'Homme
BP 204
29834 Carhaix Cedex
tél : 02 98 99 25 45
fax : 02 98 99 25 46
info@vieillescharrues.asso.fr

Nuit celtique : business protégé!

Deux jours de la Nuit Celtique, la production nous a fait savoir que, pour des raisons de droits à l'image, elle nous autorise à publier :

- 10 photos
- une vidéo de 3 minutes fournie le lendemain par leurs soins.

D'autre part, la production n'autorisant pas non plus les caméras, nous n'aurions pas été en mesure de réaliser des interviews d'artistes ou du public, et de couvrir l'événement comme il se doit.

Dans ces conditions, et afin de respecter la charte de qualité du site An Tour Tan, nous avons décidé de ne pas nous déplacer. De plus, n'ayant aucune raison de poursuivre l'énorme promotion pour la Nuit Celtique que nous avons mise en place gratuitement, nous avons fermé les deux rubriques (2002 et 2003).

Nous sommes désolés du désagrément encouru et nous nous ferons un plaisir de relayer pour vous d'autres événements bretons et celtiques qui ne demandent pas mieux que de communiquer vers la diaspora bretonne.

L'équipe d'An Tour Tan

Ken ar c'hentañ, Sinéad !

Sinéad O'Connor vient de faire savoir qu'elle se retirait de la scène pour raisons personnelles. Après son dernier et superbe album "Sean nos demier et superbe album "Sean nos demier", la grande dame de la chanson irlandaise tire sa révérence. Déception !

Personnage complexe, engagé, (droits des femmes, défense des prisonniers irlandais ...) Sinéad O'Connor, enfant des bas-fonds de Dublin, sort de scène discrètement en demandant à ses admirateurs de bien

vouloir la laisser en paix.
Go raith maith agat, Sinéad
Slán ...

Les Baragouineurs

Les Baragouineurs viennent de sortir leur premier album. Les Baragouineurs ont fait leurs vrais débuts à la Bogue d'Or de Redon en octobre 2001 d'où ils sont repartis avec une Bogue d'Argent en chant accompagné. Un an et demi de festivals et de festou-noz après voici "bpm", leur premier album 12 titres, un disque électro-festif de chants à danser de Haute-Bretagne.

Claude Darmor et Gilles Evilaine, Les Baragouineurs, y chantent de jolies chansons à danser du répertoire traditionnel, des histoires et des airs transformés, inventés même, des fleurs dans la voix et des couleurs dans la musique.

Chaque titre a sa propre couleur : disco, new-wave, dub, bugle, euro-danse, indus, hardcore, électro, drum & bass, jungle, techno... "Bpm" c'est la boule multifacettes de Haute-Bretagne sous laquelle on chante et on danse avec les fous ! On s'y retrouve en compagnie notamment de Lorán Moulin de Tri Bleiz Die et (surprise !) de Raphaël Mezrahi qui chante sur "La Maraîchine Culottée" une chanson cossue de "La culotte de ve-lours" de feu Le Cri du Cru.

EV, l'essentiel



Après quelques mois de répétitions pour composer de nouvelles chansons, en vue d'un futur album qui sortira cette année, EV vient de commencer la tournée 2003 avec de nombreux CD dans les bacs.

Le groupe a sorti, sous le titre "l'essentiel", une compilation des 18 meilleures chansons d'EV, avec un bonus un morceau inédit "Kuulekto".

Tchétchénie, dix clés pour comprendre par le Comité Tchétchénie éditions Découverte - 128 pages - 6,40 euros



Il y a dix ans, le Tchétchénie, mais ils faut les comprendre : depuis le 11 septembre 2001, la "communauté internationale" considérée plus que jamais le conflit russo-tchétchéne comme une affaire interne à la Russie. Il n'empêche. Depuis 1994, ce sont deux guerres qui se sont enchaînées et qui ont dévasté ce pays : Grozny, la capitale, s'est vidée de ses 400.000 habitants et n'est plus qu'un champ de ruines, la population vit dans la terreur, et l'information manque : aucun journaliste indépendant n'a pu se rendre auprès des combattants depuis le 11 septembre 2001. Vu d'ici, le conflit paraît particulièrement difficile à cerner. Alors cet ouvrage tombe à pic : sous la forme de dix questions (Les islamistes sont-ils responsables de la guerre? Comment Moscou organise le huis-clos et la désinformation, etc) et d'autant de réponses, il offre un panorama complet de la question. La bibliographie et les différentes sources d'information qui l'accompagnent permettent aussi à ceux qui le souhaitent d'approfondir la question.

Les Petits Soldats du journalisme par François Ruffin éditions Les Arènes - 276 pages - 15 euros



Le centre de formation des journalistes se proclame "la meilleur école de journalisme en France et même en Europe". PPDA, David Pujadas, Pierre Lescure, Franz Olivier Giesberg, Laurent Joffrin et beaucoup d'autres témoins de la presse sont passés dans ses murs.

Pendant deux ans, François Ruffin a été locataire du centre de formation. Il s'est fait tout petit et a suivi consciencieusement les cours, il a même eu son diplôme à la sortie. Il a aussi pris beaucoup de notes et nous révèle dans

son ouvrage la réalité de la "grande presse" qui sont destinés à devenir l'élite des médias français. C'est un livre qu'il faut lire si l'on s'intéresse de près ou de loin à la "chose" média.

C'est un livre que doivent lire ceux qui se font encore des illusions sur la liberté de la presse. Ils verront comment on apprend aux journalistes à faire l'information plutôt qu'à en donner, à relayer l'actualité. Comment on apprend à faire un papier vide quand c'est un commanditaire de poids qui l'exige. Il suffit de lire la table des matières (1 la pratique, 2 la théorie : abruti, 3 le cadre : obair) pour avoir un aperçu de la manière employée par le centre de formation des journalistes pour fabriquer en deux ans des "Petits Soldats du journalisme".

François Ruffin collabore aujourd'hui au *Monde diplomatique*. Il a aussi créé un mensuel alternatif à Amiens. Le dessinateur de presse Fajour a illustré "Les Petits Soldats du journalisme" avec trente dessins originaux.

Deux heures de lucidité par Noam Chomsky - 185 pages - 12 euros

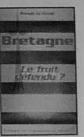
Noam Chomsky n'est pas un inconnu pour les lecteurs de *Combat Breton*. Dans le numéro de mars, il était fait référence à ses travaux de linguiste. C'est par ses recherches linguistiques qu'il s'est fait d'abord connaître. Mais son engagement politique et ses écrits sont peu connus dans l'hexagone. Pourtant Noam Chomsky est un des plus brillants intellectuels et analystes du système capitaliste et des relations mondiales en général, mais critique. Pour autant cela n'explique pas tout. L'astronomie dont il a été jusque très récemment victime avant tout dû à la peur de l'intelligence des salons parisiens qui l'accusent d'être antisémite. Un comble puisqu'il est juif. Les inquisiteurs de ce petit monde dit politique ne sont pas à une contradiction près pour faire passer leur idées.

Quoiqu'il en soit, il semble que le couvercle de la censure ait sauté en ce qui le concerne. Ses ouvrages pour la majorité jusqu'alors non traduits en français (la langue bretonne ?) le sont de plus en plus. *Deux heures de lucidité* est, comme un certain nombre de ses ouvrages, un entretien. Noam Chomsky nous livre ses réflexions sur l'état du monde, il y "décorde les mécanismes de la société de marché, l'économie invisible, la fabrication du consentement, les centres de pouvoir..."

Un ouvrage qui en cette période

le changement de monde où la déferlante médiatique n'a pour seul but que de nous faire croire l'inverse et son contraire au profit des dirigeants économiques et de leurs portés-paroles prétendus politiques, ces réflexions offrent un formidable antidote contre les fausses évidences.

Bretagne le fruit défendu ? par Ronan Le Coadic - 186 pages - 11 euros



Alors qu'un certain nombre de dirigeants du mouvement culturel breton semblent commencer à comprendre que ce n'est pas en ayant une position minimaliste et de refus de la confrontation politique que l'on pourra imposer des décisions positives pour notre pays aux dirigeants français, cet ouvrage de Ronan Le Coadic tombe à point.

D'une part celui-ci nous livre une vision sociologique, c'est à dire une analyse de la pensée présente de la population bretonne. Ce qui pour des militants politiques est d'un intérêt premier. D'autre part, il essaye de comprendre la raison de la faiblesse de l'expression politique bretonne face à la vitalité culturelle actuelle. Il nous y explique que les bretons sont peut-être sur le point de passer de l'émotion à la réflexion en croquant ce qu'il appelle le fruit défendu, à savoir la volonté de s'emparer politiquement de leur destin.

Un ouvrage primordial donc, à lire d'urgence pour tous ceux qui pensent qu'être breton ce n'est pas seulement un problème identitaire mais bien au contraire un choix de société qui s'inscrit pleinement aujourd'hui dans le type de société que l'on veut ou non. L'uniformisation totalitaire ou la diversité démocratique ?

Pour célébrer Glenmor par J.J. Paugam - 78 pages - 12,50 euros



Un parcours poétique pour célébrer le grand barde breton que fut Glenmor. Un hommage au chanteur, au poète mais aussi à l'homme engagé et au militant. L'auteur, fou de l'oeuvre de Millig Ar Scairv, nous fait partager sa passion au hasard de ses déambulations dans les chemins creux.

[Diwan]1

Ya d'ar brezhoneg bev E Breizh ar pemp departamant eo ar brezhoneg un nerzh sevenadurel brezhoneg a ya d'ober ul lodenn eus identelezh hor rannvro. Koulskoude ma ne vez ket taolet evezh ganeomp pe hor yezh en arvar da vont da get. 26 vloaz zo bremañ emañ Diwan oc'h ober gant ar bedagogiezh dre soubidigezh hag a laka ar skoldi da vestroniañ ar hag a laka ar koulz hag ar galleg, o se-venñ evel-se ur wir divyezhegezh. Gant ar soubidigezh ez eus bet tu treuzkas pinvidigezh hor yezh d'hor bugale ha reiñ dezho un digoradur war meur a sevenadur.

Skolh ar Vonreizh a vir ouzomp da gaut an anaoudegezh publik, koulskoude ez eus ganeomp ur youl da gendalc'her gant an hentoù pedagogel nevesañ hag an intrudu sevenadurel. Ma teuomp e darempred ganeoc'h hiziv eo evit ma vefe c'hwi o kemer perzh er c'hlaouster-mañ a-gevret gant ar 4 milion a annezidi e Breizh ha gant an diaspora. Hep brezhoneg, Breizh ebet!

Gant 10 000 prof a 50 euro e c'hello an 2800 skollad Diwan kendalc'her da vezañ skoliataet e brezhoneg hag e c'hello Diwan kendalc'her da greskiñ.

[Diwan]2

L'écologie humaine pour fêter ses 25 ans!

Au programme : Théâtre le 16 au Jardin (MPT de l'écologie humaine) à 10 euros. Feste Noz le 14 au Pavillon, entrée 6 euros. Avec Skolvan, Storvan, Bagad Kerne, etc. Repas le dimanche 15, au Pavillon. Tous les plats sont faits à partir de produits bio, 12 euros le repas. Suivi d'un fest-deiz avec Dremmwel, Deus' ta, Le Breton-Hélias, Corpart-L'Hopiteau-Dipode (4,50 euros le fest-deiz).

[Manif] 1

Carnaval anti-nucléaire civil et militaire le 29 juin à l'Île Longue à l'appel de Sortir du nucléaire. Pique-nique sur la plage de Morgat. Rendez-vous : mairie de Crozon.

[Manif] 2

Liberté pour les prisonniers politiques bretons! Manif de la CARB le dimanche 3 août 2003 à 15 h à Lorient pendant le festival intercellulaire.

[Festival Douarnenez] de

Du 16 au 23 août. Peuple invité : le peuple kurde. Une sélection de plus de 40 films, les yeux braqués sur la Turquie, l'Irak, l'Iran, l'Arménie et la Syrie, sans oublier la diaspora kurde en Europe. Petits déjeuners rencontres, tables rondes et débats, musique et littératures kurdes, expo photos, ateliers et films enfants.

Festival de cinéma de Douarnenez BP 206 20 rue du Port Rhu 29172 Douarnenez cedex www.kerys.com/festival

[SLB repas de soutien]

La section trésorier du Syndicat Labourenn Breizh convie tous ses adhérents et sympathisants à un repas festif le 28 juin 2003 à Pléguien (22). Apéritif à partir de 12h, 13 h repas, au menu : Salade de crudités, Emincé de dinde à l'exotique et riz, Fromage, dessert, café, Participation 10 euros vin non compris - gratuit pour les enfants, animation musicale... Pour les irréductibles, prolongation en soirée avec un menu : tête de veau vinaigrette, pommes de terres, participation 5 euros (boissons non comprise). Possibilité de camping. Inscriptions au 02.96.70.03.28 avant le 20 juin

[Les assemblées gal-lèses]

Du 14 au 19 juillet à la Chêze (22) Plumieux. Stages de musique, danse, calligraphie celtique, chants etc.

Renseignements et inscriptions : 02.96.26.06.74 - 02.96.25.57.77 - 02.96.66.09.09

[Kamp etrekeltiek vrezhonegerion]

KEAV - 56 vet skol-hañv 06-12, 13-19 ha 20-26 a viz gouere KEAV zo ur skol-hañv e brezhoneg penn-da-benn. Pemp eur kentel a vez bemdez E diavaez ar c'hentelloù e vez ar vuhez e brezhoneg a-hed ar sizhun : predoù, kan, poumenadennoù, c'hoarioù, bellhadegoù, c'hoariva, dis-kuizh, pep tra a vez graet e brezhoneg. Evit en em enskrivañ eo ret gouzout un tamm brezhoneg eta, bezañ studiet ar yezh e-pad bloaz pe zaou da vihanañ. Evit gouzout hiroc'h : KEAV 22 hent Moulouen 29000 Kemper Pgz 02.99.53.58.34 pe 02.98.9559.31

[Staj brezhoneg] 1

Du 5 au 16 Août 2003 à Treglonoù Un stage intensif de breton (5 h de cours par jour), pour tous publics (seul ou en famille). Différents niveaux : débutant, perfectionnement, approfondissement. Détente et découverte après 17 h : danse, chants, balades, visites, sports...

En soirée : jeux, fest-noz, causeries, vidéo, théâtre, musique, veillées stagiaires.

Les enfants sont pris en charge par des animateurs durant les cours. Possibilité de prise en charge au titre de la formation continue.

Renseignements et inscriptions : An Oaled Buhezif e brezhoneg 14 Straed an Ti-Kêr 29 870 Treglonoù Tél : 02 98 04 07 04 Fax : 02 98 04 45 59 anoaled@wanadoo.fr www.anoaled.com

[Staj brezhoneg] 2

Ur staj a vo aozet e Naoned gant Kentelloù an Noz ha Roudour etre an 30 a viz Even hag ar 4 a viz Gouere. Muic'h a ditouroù : 02 40 20 39 74

Kelou

Paskal ar Nagard hag Odile ar Andre, e Bried ha Klervi he breur a zo laouan o kemen deoc'h eo kresket an duten o zigant ganidigezh o mad o merc'h e Pondivi d'an 22 a viz meurzh 2003

Les articles, dessins, photos pour le prochain Combat Breton sont à envoyer jusqu'au 23 juin. Par courrier : Combat breton - BP 70215 - 22202 Gwengamp cedex ou par e-mail : combatbreton@wanadoo.fr

Comités de soutien aux prisonniers politiques bretons

Brest : 06 82 18 53 76 Lorient : carh@voila.fr Guingamp : réunion tous les premiers vendredis du mois (19h30), à Gurunhuel. Contact : 02.96.43.53.12 e-mail : guillaume-bzh@libertysurf.fr Morlaix-Monts d'Arrée : réunion tous les mois. Contact au 02.98.26.61.95. Nantes : réunion tous les 15 jours. Contact au 06.86.44.53.17. Quimper : gilles.vial@club-internet.fr Saint Nazaire : contact au 06.08.50.46.95. Paris : contact au 06.24.36.66.35. Vannes : renseignements au 02.97.46.59.42. Carhaix : Réunion tous les derniers vendredis du mois à 19h à Ti ar Vro. Rens : 6.17.71.58.05

Coordination Anti-Répressive de Bretagne : www.prizonidi.org Collectif de femmes : collectifemmes.free.fr Kengred_ha_Krogad : kengred-ha-krogad@yahoo.fr Skoazell_Vreizh : www.skoazell-vreizh.org

Pour envoyer des messages de soutien aux prisonniers voilà de nouvelles formules en plus du vendredi soir à 23h : En téléphonant à Radio Bro (01.48.59.22.12) les 1er et 2ème samedi du mois entre 15 et 16 h (émission Slartijenn) Par mail en écrivant à Radio Bro (radio.bays@leml.fr) et en précisant dans le sujet « Abadenn STARTUJENN - message de soutien aux prisonniers politiques bretons »

Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider Skoazell Vreizh. L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide. Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus. Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour. Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

Skoazell Vreizh, 3 stradae Aristide Briand, 44350 Gwenrann. Tél. 02.40.42.92.94. Fax 02.40.24.81.38.

Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell arc'hant

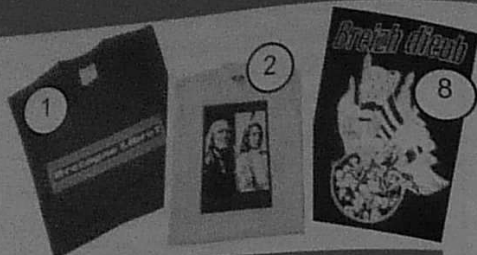
Poent-bras eo sorjal reiñ sikour da Skoazell Vreizh. Mall-bras a zo ganeomp. Arabat disorjal o deus familhoù emsaverien ezhomm eus ho skoazell. Hozh p'emaint en toullbac'h er mare-mañ. Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a cheñs ar guregarezh deoc'h reiñ kalon hag ar pezh a zo ret da familhoù an emsaverien vreizhat toullbac'het pe d'ar brizonidi o-unan. En un doare reoliek e c'hellit hon sikour ivez, o c'houllenn diganeomp e vefe kaset deoc'h ar baperenn drezvankañ miziek. Na zisoñjtit ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred. Skoazell Vreizh, 3 stradae Aristide Briand, 44350 Gwenrann. Pgz. 02.40.42.92.94. Pir. 02.40.24.81.38.

Vous aussi, rejoignez Emgann!

La liste ci-dessous vous permet de rencontrer nos militants. N'hésitez pas à les contacter.

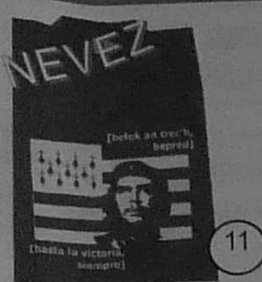
- Emgann An Alre Patrick 06.88.09.83.24. padrig.korfe@wanadoo.fr
Emgann An Orient Denez 02.97.05.77.27. (tél-fax)
Emgann Brest Erwann 06.82.18.53.76
Emgann Bro Vrekilien Lionel 06.63.58.04.00
Emgann Douarnenez Olivier 06.67.11.63.95. bzhdieub@fuckthewar.com
Emgann Gwened Fabrice 06.74.59.93.65. kadoudal@wanadoo.fr
Emgann Gwengamp Juliette 06.84.44.17.21. emgann-gwengamp@wanadoo.fr
Emgann Kreiz Breizh Yann 02.98.81.77.58
Emgann Montroulez - Menez Are Didier 02.98.88.72.56.
Emgann Naoned Eric 06.10.20.25.80. emgannnaoned@iquebec.com
Emgann Occitanie Stefan 06.09.34.68.39. emgann.occitanie@voila.fr
Emgann Pariz Harry 06.08.12.09.96. emgannpariz@caramail.com
Emgann Pays de La Mée Morvan 02.40.72.30.07. emgann_lamme@yahoo.fr
Emgann Roazhon Lionel 06.63.58.04.00. emgannroazhon@voila.fr
Emgann Sant-Brieg Mali 06.77.99.32.02. emgannsantbrieg@aol.com
Emgann Sant-Maloù Gildas 06.61.34.22.47. emgannsanmalou@yahoo.fr

Ar stal / La boutique



ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

- 1 Bretagne libre** 13 euros
Ecriture écrue sur fond vert bouteille
Tailles disponibles : L, XL, XXL
- 2 Breizh Amerika** 15 euros
Tailles disponibles : S, M, L, X, XXL
- 3 Gwenn ha du** 13 euros
Tailles disponibles : S, M, L, X, XL, XXL
- 4 Kerzhadeg 99** 9,50 euros
Tailles disponibles : L, XL
- 5 Becassine** Motifs en couleur
Tailles disponibles : L, XL, XXL (nevez !)
15 euros



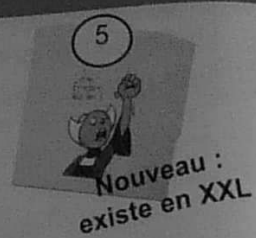
ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

- 10 Rod an avelioù** 16 euros
T-shirt bleu ou rouille impression blanche
Tailles disponibles : S, M, L, XL
- 11 GwennaChe** 15 euros
T-shirt noir impression blanche
Tailles disponibles : L, X, XL, XXL



ROCHEDIGOÛ / T-SHIRTS

- 6 breizh = dazont** 15 euros
T-shirt noir impression rose
Tailles disponibles : M, L
- 7 Nerzh nukleel** 10 euros
Tailles disponibles : XL, XXL
- 8 Peuples solidaires** 12 euros
T-shirt noir impression blanche
Tailles disponibles : M
- 9 Breizhad on, met pareañ a reont ac'hanon**
Je suis breton, mais ils me soignent
Tailles disponibles : XL, XXL



Nouveau :
existe en XXL

A BEP SEURT / DIVERS

CD Hommage à
Glenmor

15,50 euros



A BEP SEURT / DIVERS



- Fanions Gwenn ha Du**
- 80 x 120 cm : 31 euros
 - 55 x 90 cm : 22 euros
 - 37 x 47 cm : 7 euros
 - 27 x 37 cm : 6,50 euros
 - 12 x 18 cm : 3 euros

PEGSUNIOÛ / AUTOCOLLANTS



BZH pour
plaques minéralogiques
1,60 euro

- Avel ar frankiz** Ø 10 cm 1,50 euro
- BZH bihan** 5,2 x 3,2 cm 0,75 euro
- BZH bras** 14,7 x 9,2 cm 1,50 euro
- Gwenn ha du bihan** 5,5 x 3,5 cm 0,75 euro
- Gwenn ha du bras** 13,8 x 8,9 cm 1,50 euro



Garde à vue :
mode d'emploi
Breton/Français

5 euros

Passeport

8 euros

- Ecusson gwenn ha du** 4 euros
- Poster Breizh Amerika 500 ans** 4,50 euros
61 x 41 cm
- Poster Glenmor** 6 euros
- Poster Code Paysan** 3 euros
- Pin's Triskell** 3 euros
- Pin's Croix celtique** 3 euros
- Briquet Bécassine** 2,30 euros

BON DE COMMANDE (à découper ou à recopier sur papier libre)

Et à retourner accompagné de votre règlement à War Raok Bepred - Ti nevez - 22390 Boulvriag

Description	Taille	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Total (hors frais de port)				
Frais de port				3 euros
Total				

ANV HA CHOMLEC'H / NOM ET ADRESSE

Libellez votre chèque à l'ordre de War Raok Bepred